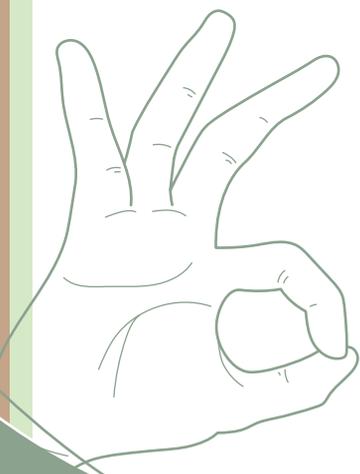
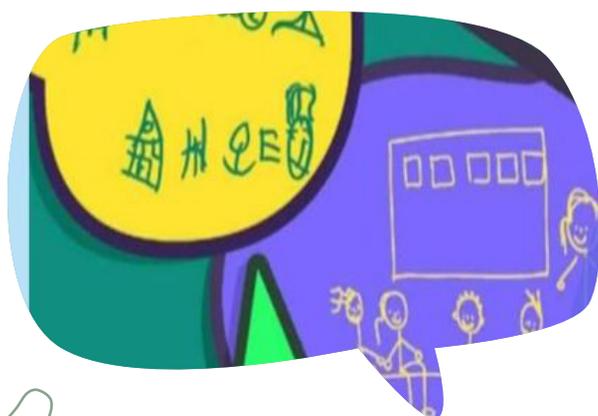




RAPPORT PROJET EUROPÉEN MÉDIA +

LA DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE ET SON TRANSFERT



Erasmus+



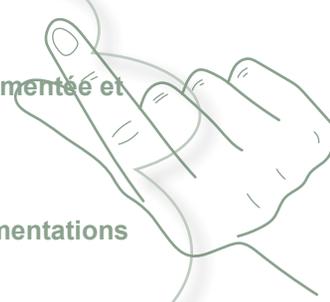
BONNE PRATIQUE



La « Démarche d'accès au langage »

Transmettre une démarche de Communication Augmentée et Améliorée CAA.

Retours sur les expérimentations, travaux et documentations pédagogiques.



PROJET MÉDIA+

Direction de la publication

Claire Davalo

Rédaction

L'équipe du centre Laplane Claire Davalo, Claire-Marie Agnus, Véronique Le Ral, Anne Voinet, Amandine Vanzo avec tous les partenaires du consortium

Réalisé avec l'appui de :

Gyslaine Samson Saulnier, Pierre Paul Lachapelle

Couverture, création graphique et mise en page

Justine Pinson

Crédit photo :

Couverture : Adobe Stock et freepik

ISBN

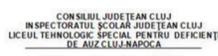
ISBN n°978-2-9562287-9-0

© 2022 Claire Davalo.

Ce document a été publié dans le cadre du projet Média +, qui a été cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne (2019-1-FR01-KA202-063197).

Le soutien de la Commission européenne à la réalisation de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Les images reproduites dans cette publication sont la propriété de leurs photographes ou créateurs respectifs. Elles ne peuvent être reproduites sans l'autorisation du photographe ou du créateur. Si vous souhaitez reproduire une image, veuillez contacter l'auteur à l'adresse ci-dessus :



Cluj-Napoca, Calea Dăchianilor Nr. 48
Tel. 0264-431460, Fax: 430149
www.iesdcluj.ro
ie_auz@iesdcluj.ro





SOMMAIRE

- INTRODUCTION4**

- I. PRÉAMBULE.....6**
 - I.1. Émergence d'un projet européen.....7
 - I.2. Pourquoi ce transfert d'une démarche innovante ? 11
 - I.3. Les objectifs 14
 - I.4. Des activités centrées sur la coopération 15
 - I.5. Les partenaires18

- II. CO-CRÉATION D'UNE MALLE PÉDAGOGIQUE33**
 - II.1. Quatre livrets de présentation de la Démarche d'accès au langage..... 34
 - II.2. La grille d'observation Média+ et son guide d'utilisation40
 - II.3. Un lexique 48

- III. RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS.....50**
 - III.1. Des formations expérientielles ou en situation de travail, de quoi s'agit-il ?..... 52
 - III.2. La méthodologie du transfert de la démarche dans le cadre du projet Média+ 56
 - III.3. Retours d'expériences57
 - III.4. Conclusion concernant les retours d'expériences à Madrid et Cluj 76

- IV. CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES.....78**
 - IV.1. Introduction 79
 - IV.2. Contexte..... 80
 - IV.3. Cadre théorique 82
 - IV.4. Méthodologie 84
 - IV.5. Participants 86
 - IV.6. Conclusion89

- V. ÉVALUATION : MESURE DE L'IMPACT90**
 - V.1. Mesure de l'impact de la démarche sur l'appropriation de stratégies de communication des jeunes.. 91
 - V.2. Synthèse des résultats..... 93
 - V.3. Synthèse des résultats des sondages 96

- CONCLUSION105**

- ANNEXES109**

- COURRIER DE L'AGENCE ERASMUS : LABELLISATION DU PROJET « BONNE PRATIQUE ».....110**
- REMERCIEMENTS111**

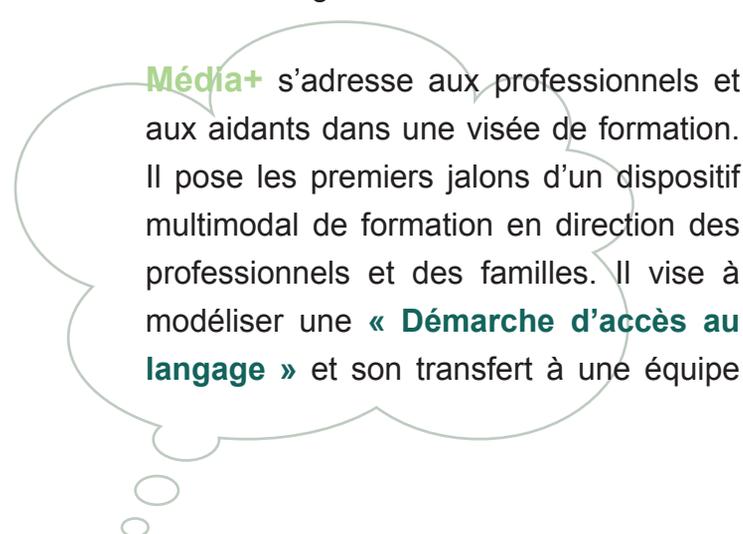


INTRODUCTION



Média+, élaboré dans le cadre du projet européen Erasmus+, s'est déroulé sur trois ans, du 1er septembre 2019 au 30 août 2022. Il répond à des problématiques européennes. Dans la résolution votée le 30 novembre 2017, les députés européens appellent l'Union Européenne et ses États membres à « aller plus vite dans la mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées ». Une des mesures prioritaires pointées était le développement de « formations pour les personnels éducatifs pour soutenir les personnes avec des besoins complexes ».

Média+ est au bénéfice des jeunes en situation de handicap : sourds avec déficiences associées ou atteints de troubles complexes du langage sans surdité. Son ambition ? **Mettre le focus sur cette population complexe mal repérée** qui nécessite une expertise spécifique et une adaptation de l'ensemble de l'entourage.



Média+ s'adresse aux professionnels et aux aidants dans une visée de formation. Il pose les premiers jalons d'un dispositif multimodal de formation en direction des professionnels et des familles. Il vise à modéliser une « **Démarche d'accès au langage** » et son transfert à une équipe

de professionnels et aux familles dans un contexte européen, à développer les outils pédagogiques associés et à élaborer un référentiel de compétences des professionnels impliqués.

Média+ s'appuie sur une « **Démarche d'accès au langage** » à l'aide de divers médias : dessins situationnels, pictogrammes, etc. Le fondement de cette approche est ancré dans une confiance réciproque, une reconnaissance mutuelle qui comprend le crédit que nous accordons à l'enfant d'avoir des choses à dire et à nous faire partager. Il s'agit donc de partager une manière d'être qui s'appuie sur l'échange avec un enfant en grande difficulté de communication.

Média+ propose une transformation des pratiques. **La « Démarche d'accès au langage » répond aux besoins des personnes largement entravées dans leur communication.** Aujourd'hui les professionnels accompagnant ces personnes s'appuient sur des méthodes ou des outils (pictogrammes, logiciels, ...) de Communication Alternatifs et Augmentés (CAA). Cependant, la démarche présentée ici va plus loin, **elle propose aux professionnels de changer de paradigme** et de penser l'accès au sens et donc au langage de manière différente.

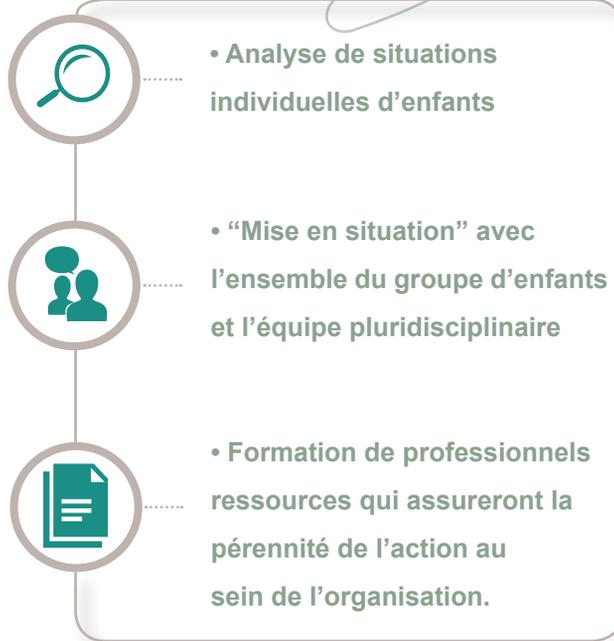
INTRODUCTION

Fondée sur la présomption de compétences de l'enfant, elle permet l'accompagnement au changement de regard porté sur la personne. Ce changement de posture s'inscrit dans la pédagogie du doute : il n'y a pas forcément un moyen ou un outil à privilégier, c'est l'analyse des besoins au cours de l'interaction avec le jeune, qui permet de définir les différents outils à mobiliser selon les moments de vie et l'évolution de la personne. Ces ajustements sont les garants de la qualité des échanges.

Cette démarche innovante vise une transformation des réponses apportées afin de faciliter l'autodétermination de la personne et son inclusion sociale.

Elle repose sur des savoirs expérientiels. Aussi, la modélisation est une des conditions pour assurer une transférabilité plus large qui reposerait sur une communauté de pratiques européennes.

Média+ repose sur une modalité de transmission innovante : la formation expérientielle ou en « situation de travail ». Cette modalité a été construite empiriquement par les professionnels du Centre Laplane au fil des expériences de transmission de la « Démarche d'accès au langage » dans différents établissements en France. Ce dispositif de changement de pratiques est conçu comme un processus. Il se déroule sur trois années et se décompose en trois temps :



L'objectif est de faire monter en compétences l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de professionnels autour d'un groupe d'enfants, d'agir tant sur les compétences individuelles de chaque professionnel que sur la compétence collective du groupe pluridisciplinaire.

De plus, le transfert de la démarche peut amener une équipe à exercer une fonction ressource pour d'autres équipes de l'établissement ou du territoire. Dans le contexte européen, le transfert de la démarche sera l'occasion d'une capitalisation, d'un étayage supplémentaire, d'une adaptation culturelle dans les différentes organisations et une formalisation qui assurera une transférabilité.



I-PRÉAMBULE

- I.1 Emergence d'un projet européen
- I.2 Pourquoi le transfert d'une demarche innovante?
- I.3 Les objectifs du projet
- I.4 Des activités centrées sur la coopération
- I.5 Les partenaires

I.1. Émergence d'un projet européen



Initié par le Centre Laplane, ce projet est le fruit de constats partagés au niveau national et au niveau européen.

En 1996, en France, un intérêt des pouvoirs publics pour des situations isolées de personnes en situation de handicap présentant des combinaisons de troubles associés peu documentés et pour lesquelles il n'y avait pas ou peu de réponse de proximité adaptée, va conduire à la mise en place d'un plan d'action national sur le handicap rare ([Définition du handicap rare](#)).



Différents travaux menés, dans le cadre de ce plan et des schémas nationaux qui ont suivi, font émerger un objectif central de repérage et de compensation des besoins spécifiques de communication, d'adaptation et d'accès à la communication de ces personnes.

En effet, l'absence de communication peut conduire à une inadaptation de l'accompagnement et de l'environnement, provoquant l'isolement des personnes ou des troubles de comportement et majorant ainsi la situation de handicap.

Le Troisième schéma national social et médico-social pour les handicaps rares est dédié aux situations complexes et mentionne la nécessité pour cette population de « soutenir l'innovation au service du développement des compétences » (Axe 3 : produire, partager et diffuser les connaissances sur les handicaps rares pour apporter des réponses aux personnes, action 39).

Aussi, deux enjeux majeurs apparaissent : celui d'une production de connaissances - capitalisation sur les pratiques professionnelles et formalisation de savoirs expérientiels des familles - et un second enjeu de partage des connaissances -formation et diffusion-.



Le transfert de la «Démarche d'accès au langage» est un transfert d'innovation dans le domaine du handicap selon le rapport de FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap), extrait p.51

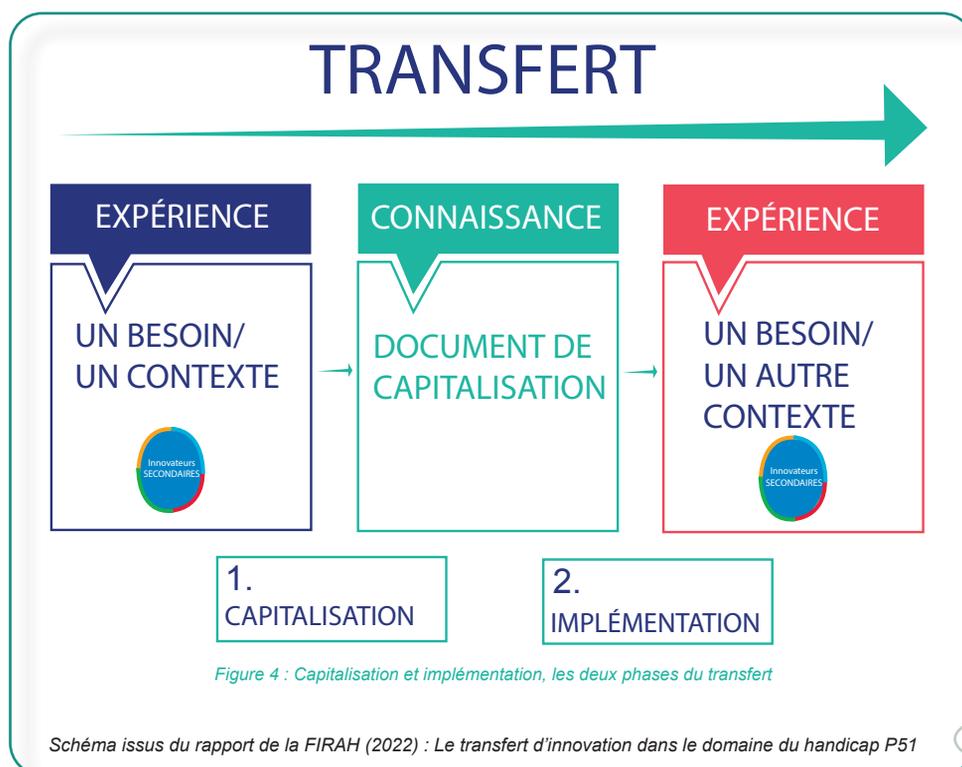
• LA CAPITALISATION :

passage de l'expérience à la connaissance.

• L'IMPLÉMENTATION :

passage de la connaissance à la pratique dans un autre contexte.

Les premiers éléments de capitalisation sur la « Démarche d'accès au langage» et sur le dispositif de transmission, réalisés avant le démarrage du projet par le Centre Laplane, ont été mis à la disposition du consortium.



La production des connaissances et l'implémentation seront menées de front au cours de ce transfert d'innovation dans le contexte européen. La transférabilité sera étudiée. Nous retiendrons la définition de la transférabilité de Linda Cambon : « La mesure dans laquelle l'effet d'une intervention dans un contexte donné peut être atteint dans un autre contexte ».p51

Une mission d'étude menée entre 2017 et 2018 a permis de réaliser une étude comparative autour de quatre thématiques dans quatre pays (Belgique, Espagne, Roumanie et Suède) :



- Les politiques inclusives, la recomposition de l'offre et leur impact sur l'accompagnement des personnes. Quels accompagnements proposés à ces jeunes en situation complexe ?



- La place, la participation des personnes et des familles.



- Les projets linguistiques des différents lieux visités et leur adaptation à un public en très grande difficulté de communication.



- Le manque de formation des professionnels et des aidants sur les démarches de communication alternatives : comment diffuser largement sur les territoires ces démarches de communication alternatives ?



La mission d'étude a également permis de conforter le constat de difficultés rencontrées par ces personnes et d'identifier les partenaires pouvant contribuer à la réalisation des objectifs du projet à venir.

De cette mission d'étude, il est ressorti que la rareté des handicaps comme la rareté des réponses adaptées incitent à travailler ces sujets à plus grande échelle. Le cadre européen constitue un terrain favorable afin de capitaliser les savoirs expérimentiels des professionnels et des familles, de confronter expériences et expertises entre partenaires. Il s'agit d'approfondir la réflexion sur la "Démarche d'accès au langage" et de construire des formations à destination des professionnels et des familles.



I-PRÉAMBULE

De plus, nous sommes convaincus que ce qui est élaboré pour ces personnes très entravées dans leur communication est utile à des populations plus larges de personnes avec troubles sévères du langage encore mal identifiés, ainsi qu'à d'autres publics, notamment des personnes vieillissantes qui perdent leurs compétences en communication : audition, expression, compréhension.

Les partenaires européens approchés lors de la mission d'étude ont confirmé leur intérêt et se sont engagés dans ce projet.



I.2. Pourquoi ce transfert d'une démarche innovante ?

Depuis plusieurs années, **le champ du handicap est traversé par un changement de culture**. Sa définition même a évolué d'un modèle dit « médical », centré sur les incapacités de la personne, vers un modèle intégrant les facteurs sociaux et environnementaux. Cette vision permet de mieux identifier les obstacles et les facilitateurs dans le développement humain. Ainsi dans le modèle québécois appelé « **Processus de Production du Handicap** » (PPH), le handicap est défini comme le résultat d'une interaction entre des caractéristiques individuelles et un environnement (Réseau international sur le Processus de production du handicap, s. d.). Ce changement de paradigme est également porté par la Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé (CIF), instrument de description du handicap, adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2001. Le projet Média+ intègre le cadre conceptuel PASS-PAR (Processus d'Accomplissement Social de Soi Par l'Adaptation et la Réadaptation) issu de ces deux modèles. Il est décrit plus loin au chapitre II 1.B.

Les personnes en situation de handicap ont également défendu l'idée : « **Rien pour nous sans nous !** ». En 2006, l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH, 2006) est une avancée majeure en termes de politique internationale concernant les droits des personnes handicapées.

CETTE CONVENTION REVENDIQUE :

l'autodétermination, l'anti-discrimination et la participation sociale
à part entière des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, le constat est encore celui d'un grand écart entre le prescrit et le réel. Chaque pays ayant ratifié cette convention est rappelé à ces obligations par le conseil de l'Europe.

L'autodétermination :

« C'est exercer le contrôle que l'on souhaite exercer sur les dimensions importantes de sa vie ».

(Abery et Stancliffe, 2005)

Ces changements de paradigme ont un retentissement profond sur l'offre de services proposés aux personnes handicapées :

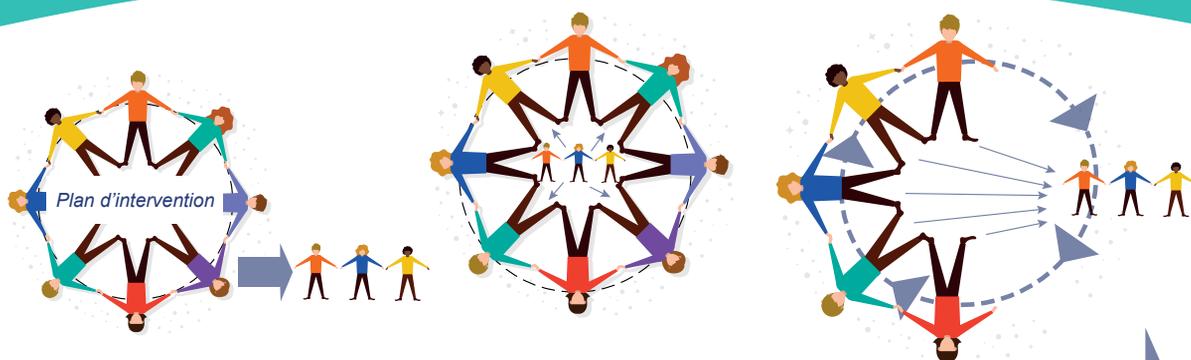
la personne doit-elle s'adapter à ce que l'organisation propose ?

OU

au contraire, ses demandes et ses besoins permettent-ils de définir l'accompagnement qui doit lui être proposé ?

La problématique d'une meilleure participation sociale et de l'évolution vers une société inclusive est posée. Chacun des pays partenaires tente d'y répondre. Le projet s'inscrit dans cet enjeu de société. Il vient interroger les aménagements à concevoir pour accompagner ces jeunes dans leur vie quotidienne et dans leur scolarisation en inclusion.

UN CHANGEMENT DE CULTURE



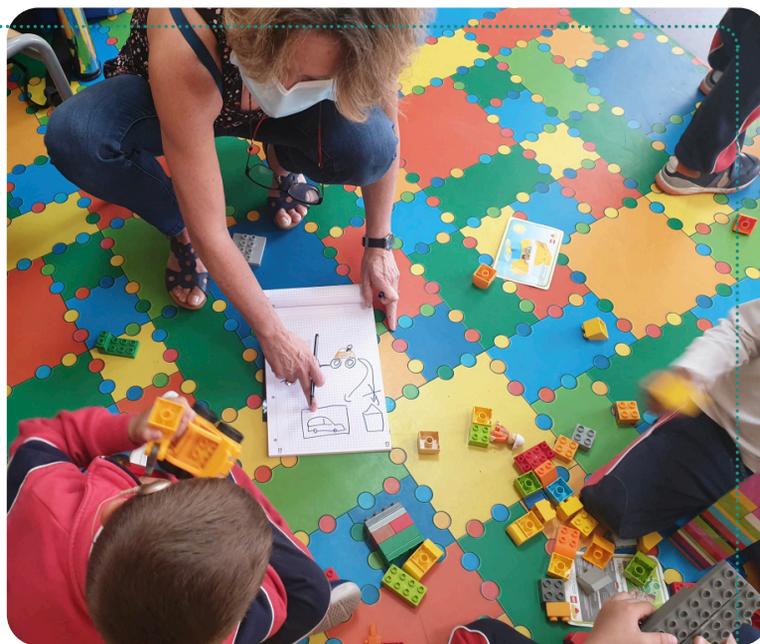
Une vision du patient

- Prise de décision libre et éclairée
- Mobilisation des savoirs expérientiels
- Développement des compétences de soins
- Membre de l'équipe de soins pour ses soins
- Mobilisation d'un projet de vie

I-PRÉAMBULE

La participation sociale et le pouvoir d’agir des personnes entravées dans leur communication reste corrélée étroitement à la manière dont leur avis peut être pris en compte et à la facilitation de leur expression, non réduite à leurs besoins quotidiens mais, la plus ouverte possible, soit à la possibilité de développement de leurs compétences dialogiques. Les moyens de communication sont très spécifiques à chacun et multimodaux, ils peuvent être composés de la langue des signes, du français oral ou de moyens de communication alternative et augmentative ou de plusieurs des ces modalités combinées.

L’appropriation par l’entourage des outils et moyens de communication et d’un langage commun spécifique à la personne afin de favoriser les interactions sociales.



La démarche d’accès au langage, au delà des moyens proposés, est ancrée sur une posture définie selon les grands principes suivants:

« Créer une situation d’échanges symétriques avec la personne »

« Lui faire crédit qu’elle a quelque chose à dire »

« Présumer de ses compétences »

Extrait de “Introduction Lasserre, E., & Helleringer, L. (2020). Une démarche d’accès au langage. à une démarche d’accès au langage” Elisabeth LASSERRE- Laure HELLERINGER

I.3. Les objectifs

Pour rappel, la priorité retenue pour ce projet dans le programme ERASMUS+ est de développer des partenariats visant à promouvoir l'apprentissage en milieu professionnel sous toutes ses formes.

Deux priorités horizontales supplémentaires du programme ont été retenues du fait de leur lien avec les objectifs du projet :

- **Inclusion sociale**

- **Transparence et reconnaissance des compétences et des qualifications**

Les partenaires européens du projet se sont accordés sur l'objectif de co-construire les premiers jalons d'un parcours de formation multimodal et certifiant en direction des professionnels et des aidants.

Il se décline suivant plusieurs axes :



- Formaliser la démarche pour l'accès langage dans un contexte européen



- Définir les conditions de sa diffusion au niveau européen



- Capitaliser sur le transfert de la démarche dans un contexte européen



- Modéliser le transfert de la démarche en situation de travail



- Développer les outils pédagogiques associés à la Démarche



- Élaborer un référentiel de compétences des professionnels utilisant la Démarche



- Diffuser les résultats du projet

I.4. Des activités centrées sur la coopération

I.4.1. Proposer des espaces de co-construction, de partage, de travail collaboratif :

Quatre meetings internationaux destinés à des activités d'apprentissage ont été consacrés à la formation. Les partenaires allemands du CRN (Comparative Research Network) ont soutenu la préparation et co-animé chacun de ces meetings. L'animation a été assurée par le pilote du projet Média+. Plusieurs partenaires ont également participé à l'animation.



1. Paris en octobre 2019 (4 jours) : Lancement du projet - Présentation des partenaires. Focus sur la « **Démarche d'accès au langage** » et sur le modèle PASS-PAR. Validation du plan de communication et dissémination.



2. Berlin en octobre 2021 (5jours): Co-construction du lexique et travail collaboratif sur le référentiel de compétences, partage des retours d'expériences sur la grille d'observation.



3. Madrid en avril 2022 (5jours): Rencontres des professionnels sourds : échanges de pratiques et formulation de recommandations concernant les besoins des personnes sourdes en formation.



4. Madrid en mai 2022 (5jours): Partage des retours d'expériences sur le transfert de la « **Démarche d'accès au langage** » et premiers retours sur l'évaluation. Présentation de la fonction ressource par le partenaire suédois.

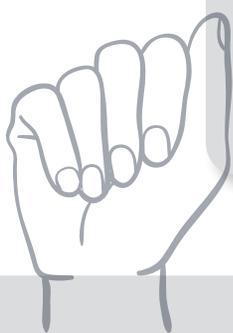
I.4.2. Soutenir le changement à travers un dispositif de formation binationale expérientielle :

Il s'agit d'accompagner des équipes de professionnels dans la mise en place de la « **Démarche d'accès au langage** », soutenir une dynamique d'équipe et favoriser l'engagement des professionnels dans une nouvelle posture.

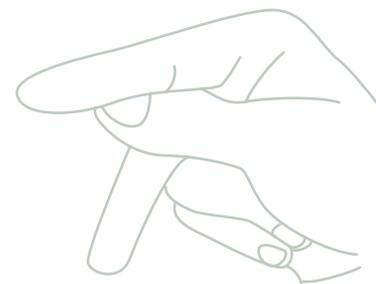
1. Un premier déplacement sur place : en février 2020, deux formateurs du Centre Laplane, référents pour chaque partenaire, se sont rendus pour les uns en Espagne, pour les autres en Roumanie, afin de mieux connaître l'organisation et de préparer le transfert de la démarche : analyse de la demande des professionnels, repérage des jeunes et des professionnels retenus pour le projet.



2. Un travail de formation et de coaching à distance entre mars 2020 et septembre 2021 s'est mis en place en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Différentes adaptations pédagogiques ont permis ce travail à distance afin de co-construire la grille d'observation des compétences des jeunes et son guide d'utilisation. Cet outil a été expérimenté à Madrid, Cluj et Stockholm. Il a été bonifié et validé par le consortium.



3. Les formations sur site ont repris à partir de septembre 2021 : trois déplacements des professionnels du Centre Laplane référents de chaque pays se sont organisés à Madrid, Cluj et Stockholm.



I.4.3. Collaborer afin de capitaliser : travaux réflexifs sur le transfert de la démarche et création d'outils

Les travaux sont découpés en plusieurs groupes :

1. CAPITALISER

sur les outils existants et co-construire des outils : tous les documents élaborés sont rassemblés dans la malle pédagogique Média+.



2. MODÉLISER

le transfert de la démarche : retours d'expériences.



3. CONSTRUIRE

un référentiel de compétences français des professionnels et des aidants. Étudier son adaptation dans les pays partenaires.



I.4.4. Conduire un projet complexe avec de multiples acteurs :

Trois rencontres internationales de coordination sont organisées chaque année avec les coordinateurs et référents de chaque organisation partenaire pour réaliser le suivi du projet : lancement du projet à Paris en présentiel en octobre 2019, puis visioconférences à raison de trois fois par an et par institution en moyenne.

I.4.5. Élaborer ensemble un plan de communication et de dissémination :

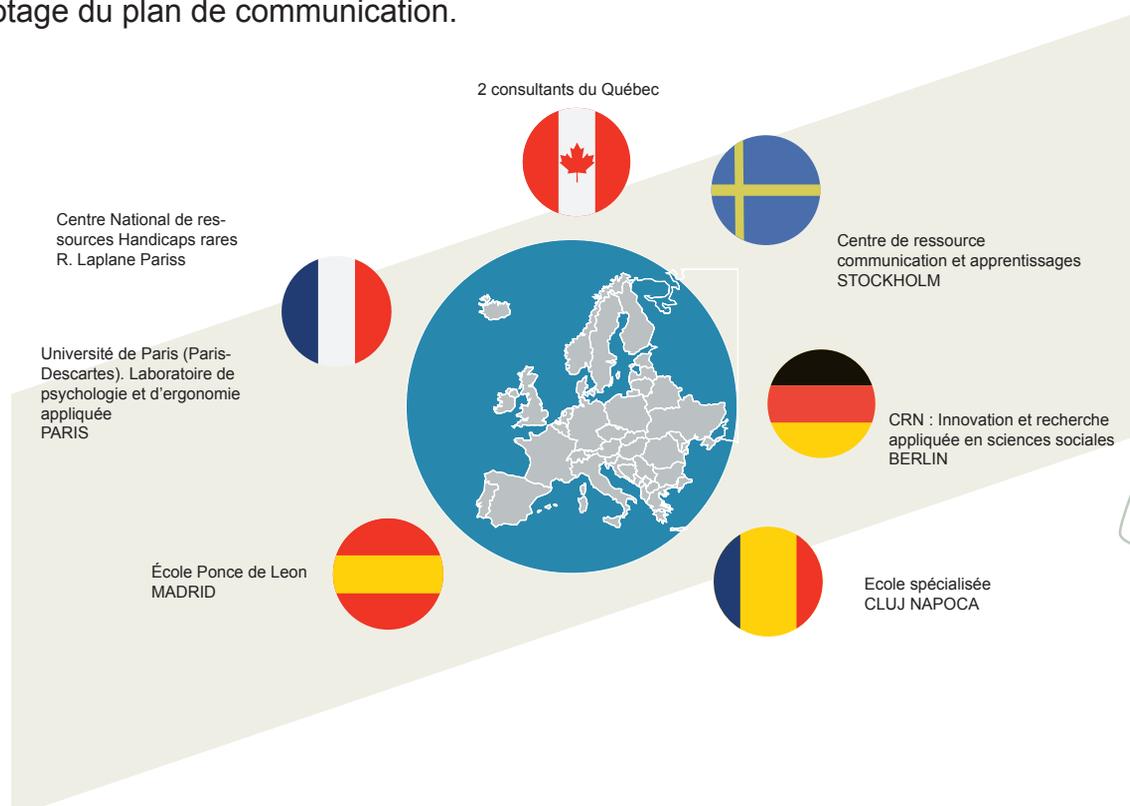
Afin de favoriser la diffusion de ce transfert d'innovation, un plan de communication et de dissémination a été établi par l'équipe du CRN.

I.5. Les partenaires

Les différents partenaires rencontrés lors de notre mission d'étude **partagent les mêmes questionnements sur les situations complexes**. Ils ont acquis une longue expérience dans le champ de la surdité ou dans le domaine des troubles du langage. Leurs missions sont différentes puisque les établissements de Cluj et Madrid accompagnent des jeunes au quotidien dans leur scolarité, les structures de Stockholm et Paris sont des centres de ressources davantage mobilisés sur le conseil et la formation des acteurs de proximité.

Les politiques publiques de l'Europe encouragent l'évolution vers l'inclusion des personnes handicapées dans la société. Cette transformation de l'offre est à l'œuvre dans chacun des pays partenaires du projet. Cependant chacun emprunte des chemins variés qu'il a été intéressant de confronter et d'analyser.

Deux autres partenaires ont participé au projet Média+ sur des missions spécifiques. L'Université de Paris Cité a apporté sa contribution scientifique dans la conception du référentiel de compétences des professionnels et des aidants. Le CRN a été un appui dans le montage du projet, dans l'animation des rencontres internationales et dans le pilotage du plan de communication.



I-PRÉAMBULE

I.5.1. Liceul Technologie Special pentru Deficienti de Auz Cluj Napoca :



Forte de ses 130 années d'expérience, l'institution spécialisée pour enfants sourds de Cluj NAPOCA, Liceul Technologic Special pentru Deficienti de Auz accueille 200 enfants sourds avec ou sans troubles associés.



L'institution rassemble des jeunes en provenance d'un large territoire de 22 régions de Roumanie. La plus grande partie des jeunes est accueillie dans l'institution en classes spécialisées et à l'internat. Des unités en inclusion dans des écoles ordinaires ont été mises en place récemment.

La Roumanie a adhéré à l'Union Européenne en 2006. L'école de Cluj NAPOCA s'est investie rapidement dans de nombreux projets européens. Elle fait partie depuis 2007 du réseau européen HIPEN concernant la surdité. L'équipe de professionnels se tourne avec grand intérêt vers de nouvelles méthodes ou démarches d'accompagnement spécialisées.



Aujourd'hui, la stratégie de réponse aux besoins particuliers des jeunes en situation de handicap est **pilotée par l'Éducation Nationale**. Les besoins spécifiques des jeunes sourds avec troubles associés commencent à être pris en compte.



Extrait du livret de présentation de la description de l'organisation :

« Le Ministère de l'Éducation Nationale tient **une grande place dans l'organisation du système d'enseignement spécial** (ou système intégré) pour les enfants avec handicap. Cependant « Le Ministère est obligé d'élaborer la méthodologie pour le système d'enseignement spécial, mais il ne l'a pas fait jusqu'à présent. »

« **Les unités d'enseignement spécialisé pour les élèves** avec déficiences sensorielles appliquent le plan d'enseignement de l'école ordinaire. Ces unités ne conservent que la structure et la forme d'organisation du système d'enseignement spécial, mais le contenu, la formation scolaire et la spécialisation sont similaires à l'enseignement ordinaire. Un plan d'intervention généralisé et personnalisé est élaboré par le comité d'évaluation régionale pour chaque élève présentant des déficiences graves, sévères, profondes ou associées, contenant des objectifs propres à leurs besoins et à leurs possibilités de développement psycho-individuel. Ce comité régional pluridisciplinaire établit les axes à mettre en place et la périodicité de l'évaluation. Ces élèves bénéficient de procédés adaptés d'examen et d'évaluation courante.»

Par ailleurs, il est clairement établi que : « Ce sont les parents qui choisissent le type d'école que vont suivre leurs enfants et le type de langage qu'ils vont utiliser. » La demande des familles en faveur de l'oralisation est forte. D'autant plus que le recours aux implants cochléaires est de plus en plus fréquent et permet généralement à l'enfant d'accéder à une oralisation. La langue des signes n'est pas reconnue comme une langue à part entière. L'établissement ne compte pas de professionnels sourds dans son effectif.

Cependant, **la question des troubles associés à la surdité devient prégnante**, car certains jeunes, pourtant implantés, ne développent pas de langage oral comme attendu. L'équipe de professionnels s'interroge de plus en plus sur l'existence de troubles associés chez ces jeunes déficients auditifs et exprime clairement son intérêt pour la mise en place de moyens alternatifs.

Concernant la Roumanie, les participants au projet Média+ sont :

- Gabriela CHIRTES, coordinatrice du projet
- 4 jeunes sourds scolarisés dans différentes classes ainsi que leurs familles
- Un ou deux professionnels concernés par l'accompagnement de chacun de ces jeunes
- L'ensemble de l'établissement au fait des avancées du projet avec présentation des productions
- Des partenaires ayant contribué aux travaux sur le référentiel de compétences
- Un grand nombre de partenaires nationaux, intéressés par ce projet, et présents lors des événements de dissémination.

[Cliquer pour avoir accès au Livret roumain](#)





1.5.2. Centro Educativo Ponce De Leon à Madrid :

L'institution **Centro Educativo Ponce de Leon** reçoit des jeunes et des adultes sourds depuis de très nombreuses années. En 2013, un décret législatif royal a imposé la mise en place « d'un système inclusif tenant compte de la diversité des besoins éducatifs au moyen d'un encadrement réglementaire des supports et des adaptations concernés ». Tous les jeunes sourds sont scolarisés en inclusion. Un financement est prévu pour leur accompagnement.



I-PRÉAMBULE

L'institution a alors décidé d'ouvrir l'école aux enfants du quartier, réalisant ainsi une inclusion « à l'envers ».

Les jeunes sourds habitent à proximité comme tous les enfants de l'école. La grande majorité d'entre eux est externe. « Tous les élèves font partie de la même classe, **avec un ratio de 5 élèves sourds pour 15 élèves entendants**. Il existe le même programme scolaire pour les élèves sourds que pour les élèves entendants, celui-ci prend en compte les ajustements et les adaptations nécessaires pour ces publics, éliminant les barrières qui entravent l'apprentissage. »

PAR CLASSE

5 élèves sourds

15 élèves entendants



L'ÉTABLISSEMENT

10 postes environ de professionnels sourds

Dans la configuration du cadre législatif des droits des personnes handicapées, il faut souligner également l'importance de la Loi 27/2007, du 23 octobre, parce qu'elle a reconnu les langues de signes espagnoles et elle propose des moyens de soutien à la communication orale des personnes atteintes de déficiences auditives, et des SourdAveugles. **Une dizaine de postes de professionnels sourds est financée par l'État ainsi que par la Fondation Montemadrid qui porte cet établissement.**

Deux professeurs travaillent conjointement dans les classes préscolaires et primaires : un professeur de ce niveau (préscolaire ou primaire) s'exprime à l'oral tandis que le deuxième professeur s'exprime en langue des signes espagnole.

Cette équipe pluridisciplinaire est motivée pour partager ses pratiques avec d'autres partenaires européens et répondre au mieux aux jeunes sourds avec troubles associés.



PAR CLASSE

1 professeur s'exprime à l'oral

1 professeur s'exprime en langue des signes espagnole.

La classe de maternelle de Ponce de Léon

Les participants au projet Média+ ont été :

- Esther HERRERO, coordinatrice du projet
- 4 jeunes sourds scolarisés dans une classe de maternelle de 25 élèves et leurs familles
- L'équipe de professionnels autour de ces jeunes
- L'équipe de professionnels sourds de l'établissement qui a participé aux rencontres des professionnels sourds organisées lors du projet
- L'ensemble de l'établissement au fait des avancées du projet et ayant bénéficié d'une présentation des productions

[Cliquez pour avoir accès au Livret Espagnol](#)



I.5.3. Le centre de ressources, Habilitering & Hälsa à Stockholm :

 **Habilitering & Hälsa**
REGION STOCKHOLM



Une salle du show-room

Une équipe multidisciplinaire d'experts s'est spécialisée dans le domaine du soutien communicatif et cognitif aux enfants, adolescents et adultes présentant divers handicaps.

EN BREF !

1

équipe multidisciplinaire d'experts spécialisée dans le domaine du soutien communicatif et cognitif

I-PRÉAMBULE

Ces derniers sont souvent associés à des troubles concomitants (physiques, visuels, auditifs, mentaux, linguistiques, neuropsychologiques, ou autres). Le personnel est composé d'éducateurs spécialisés, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, de psychologues, de travailleurs sociaux, de techniciens et d'administrateurs. Le centre travaille avec des relais locaux appartenant à la même organisation.

OBJECTIFS

Sensibilisation accrue de l'ensemble de la société sur les aspects de communication & d'apprentissage.



L'un des objectifs principaux est une sensibilisation accrue de l'ensemble de la société sur les aspects communicatifs et cognitifs. Les personnes, leur entourage et les professionnels sont particulièrement visés. L'équipe du centre élabore des documents d'information, et des présentations d'aides techniques. Elle développe l'utilisation de matériel lors de l'accompagnement selon différentes méthodes.

LE CENTRE ORGANISE

Pour le personnel et pour d'autres partenaires des cours et des ateliers de soutien.

Sur demande pour des municipalités, des communes, des associations et des organisations de soins privées.

La diffusion de l'information et des connaissances se fait par l'intermédiaire de conseils prodigués via le site, par téléphone ou courriel.

Offre également des consultations individuelles pour des patients adressés par des professionnels.

Partenaires de Stockholm et de sa région peuvent interpellier le centre de ressources.

Des formations en individuel et en groupe au personnel des autres services

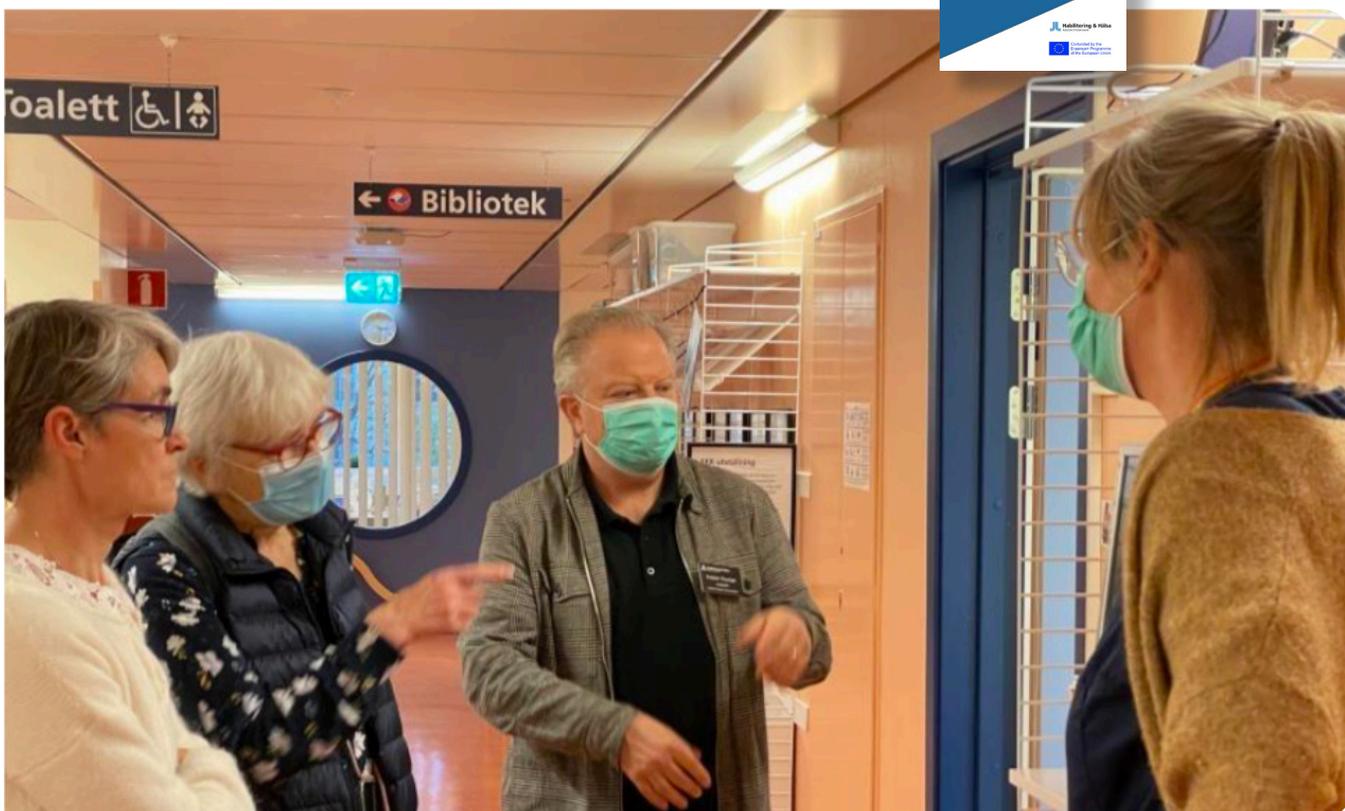


Une salle d'exposition sous forme de showroom présente un éventail d'adaptations et d'outils de CAA. Il est ouvert et accessible à tous. C'est un dispositif innovant et inspirant qui a fait l'objet d'une présentation lors d'une des rencontres du projet Média+.

Les personnes ayant contribué au projet sont :

- Fredrik THURFJELL, orthophoniste et coordinateur du projet
- Suzanne LJUNGLÖF, éducatrice
- Deux jeunes et leurs familles
- Des professionnels du centre de ressources qui ont contribué aux travaux sur le référentiel de compétences
- Toute l'organisation, concernée par une présentation des productions de Média+ prévue fin 2022.

[Cliquez pour avoir accès au Livret Suédois](#)



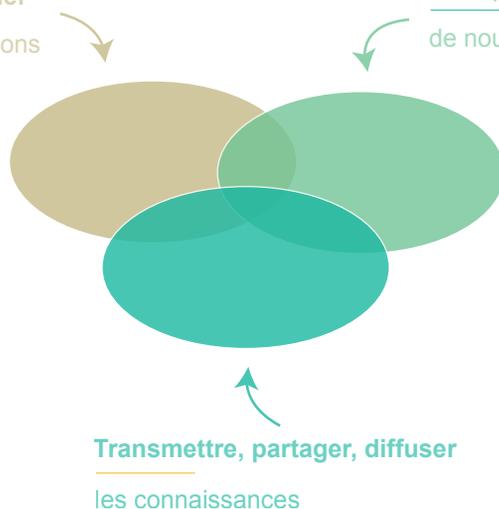
I.5.4. Centre National de Ressources pour le Centre National de Ressources Handicaps Rares Robert Laplane à Paris

Depuis une vingtaine d'années, le Centre de ressources est composé d'une équipe mobile d'une dizaine de professionnels opérant sur l'ensemble du territoire national. Il intervient auprès de professionnels ou d'aidants qui accompagnent des personnes en situation de handicaps rares impliquant des surdités associées avec d'autres difficultés, et des troubles complexes de langage. Les missions sont réalisées au sein d'une organisation plus globale et ont pour objectif l'amélioration de la qualité de vie, l'accompagnement, et le soutien de personnes handicapées dans leur région, afin d'améliorer leur autonomie et leur participation sociale.

Les missions du Centre Laplane sont :

Évaluer, conseiller
Autour des situations individuelles

Créer, développer
de nouvelles ressources



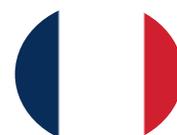
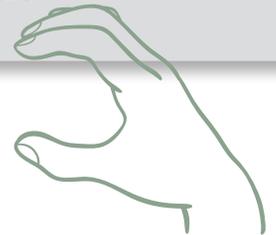
Transmettre, partager, diffuser
les connaissances

LE CENTRE

Composé d'une équipe mobile d'une dizaine de professionnels

Intervient auprès de professionnels ou d'aidants qui accompagnent des personnes en situation de handicaps

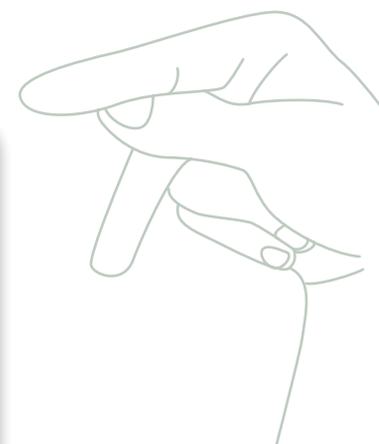
Les missions sont réalisées au sein d'une organisation plus globale



LE CENTRE LAPLANE

Depuis de nombreuses années, les professionnels du Centre Laplane transmettent la « Démarche d'accès au langage ». Ils ont développé :

- **La formalisation des principes** sur lesquels repose cette démarche et les outils qui la soutiennent.
- **Les formations expérientielles** sur site afin de transférer la démarche aux familles et aux professionnels d'établissements spécialisés, d'unités d'enseignements spécialisés dans des établissements scolaires ou accompagnant des jeunes sourds en inclusion dans une classe.



Les participants au projet Média+ sont :

Pour l'équipe du Centre Laplane :

- Claire DAVALO, pilote du projet Média+
- Deux professionnelles correspondantes de l'Espagne : Anne VOYNET, orthophoniste et Audrey CONSTANT, neuropsychologue
- Deux professionnelles correspondantes de la Roumanie : Véronique LE RAL, orthophoniste et Elisabeth LASSERRE, neuropsychologue référente scientifique
- Deux professionnelles correspondantes de la Suède : Claire-Marie AGNUS et Valérie BILLET, orthophonistes.
- Amandine VANZO, doctorante dans le cadre d'une thèse
- Lotus EMAM, chargée de la diffusion des connaissances
- Trois professionnels sourds lors des rencontres de Madrid

D'autres partenaires ont également contribué au projet :

- Les enfants et les professionnels du Centre pour Enfants Pluri-Handicapés (CEPH) qui ont accueilli dans leurs locaux les participants du projet
- Les familles qui ont participé au livret Paroles des familles de la malle pédagogique
- Des professionnels d'établissements en France qui ont contribué aux travaux sur le référentiel de compétences des professionnels
- De nombreux partenaires qui ont assisté ou suivi à distance les présentations des livrables du projet.

Cliquer pour voir accès

[site du Centre Laplane](#)



I.5.5. Comparative Research Network Berlin



COMPARATIVE
RESEARCH
NETWORK:

Ce réseau, fondé en 2007, comprend 4 personnes permanentes, 10 personnes en freelance et compte 120 membres situés dans la quasi-totalité des pays européens. Les activités du réseau CRN sont divisées en 3 domaines verticaux :



LA RECHERCHE



L'ÉDUCATION, LA
FORMATION



LA PUBLICATION
D'OUVRAGES PAPIER OU
NUMÉRIQUES

Du fait de sa grande expérience des partenariats stratégiques, il a été un soutien au pilote du projet dans la coordination, la gestion et la communication. Il a réalisé la mise en page graphique des productions.

Son expérience dans l'animation des temps de formation transnationaux a contribué à la réussite des temps de formation du projet Média+ et à la co-construction des outils de la « Démarche d'accès au langage ». La très bonne maîtrise de l'anglais des professionnels a été un appui essentiel lors des premiers temps de rencontres. En effet, le manque d'aisance en anglais de l'ensemble du groupe était à ce moment-là un obstacle aux échanges.

Les participants du projet sont ;

- Martin BARTHEL, coordinateur
- Krisztina KERESZTELY, formatrice
- Rupert HASTEROK, formateur

Des événements de dissémination ont rassemblé des partenaires en septembre 2022.

[Site internet de Comparative Research Network](#)

I.5.6. Université de Paris Cité, Laboratoire de psychologie et d'ergonomie appliquées

L'université de Paris Cité est reconnue dans le champ de la santé et des sciences humaines. Elle rassemble 40 000 étudiants dont 1500 doctorants. Les unités de recherche se composent de 9 laboratoires de recherche comprenant 13000 chercheurs et 2000 chercheurs assistants.

UNIVERSITÉ DE PARIS CITÉ

Reconnue dans le champ de la santé et des sciences humaines.

40 000 étudiants

1500 doctorants.

Le Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA) est un bureau d'études. Son objectif est d'apporter des connaissances fines concernant les processus et les éléments qui expliquent le comportement humain individuel et collectif. La démarche consiste à utiliser des modèles théoriques et des méthodes, principalement développés dans les domaines de la psychologie cognitive, différentielle et sociale et de l'ergonomie.





Les participants du projet ont été :

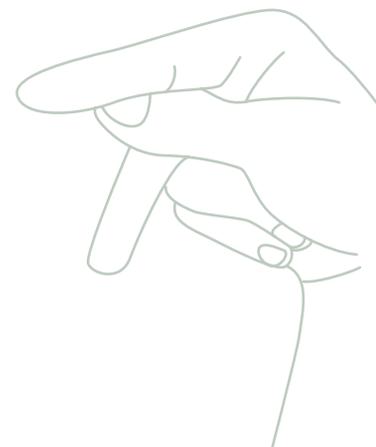
- Xabi BOREYROUX, directeur adjoint de l'institut de psychologie
- Laurent SOVET, maître de conférences
- Emmanuel WASSOUO, post doctorant
- Amandine VANZO, doctorante

[Site internet du laboratoire](#)

I.5.7. Partenaires Québécois



Pierre Paul LACHAPELLE et Gyslaine SAMSON SAULNIER, les deux consultants québécois qui nous ont accompagnés dans ce projet, ont construit le modèle conceptuel PASS-PAR (Processus d'Accomplissement Social de Soi Par l'Adaptation et la Réadaptation).





II-CO-CRÉATION D'UNE MALLE PÉDAGOGIQUE

II.1. Quatre livrets de présentation de la Démarche
d'accès au langage

II.2. La grille d'observation Média+ et son guide d'utilisation

II.3. Un lexique

LA DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE

Elle décrit des modalités de communication alternatives et améliorées (CAA). Cependant elle va plus loin **communication alternatifs et améliorés**. Elle va plus loin qu'une simple méthode et **vis** à **une transformation** des pratiques des professionnels : faciliter l'accès au sens et donc au langage. Le **fondement de cette approche** est ancré dans une confiance réciproque. **Une reconnaissance mutuelle** qui comprend le crédit que nous accordons à l'enfant d'avoir des choses à dire et à nous faire partager. **Partager une manière** d'être qui s'appuie sur une conception de l'échange avec un enfant en grande difficulté de communication. Prend appui sur **différents médias**, en particulier des dessins situationnels, et des pictogrammes. **Co-construire** du sens avec ces jeunes en manque d'expériences de communication. **Cette démarche débute par une observation des compétences, difficultés et motivations du jeune.**

Une évaluation de la situation permet de définir avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire des axes d'amélioration individualisés. Cette démarche a été élaborée au fil du temps en coopération avec de nombreux établissements en France. Au cours du projet Média+, son transfert à différents contextes européens a permis d'enrichir une malle pédagogique déjà composée de deux livrets. Cette formalisation garantit les conditions de sa mise en œuvre et le respect des principes qui la fonde.



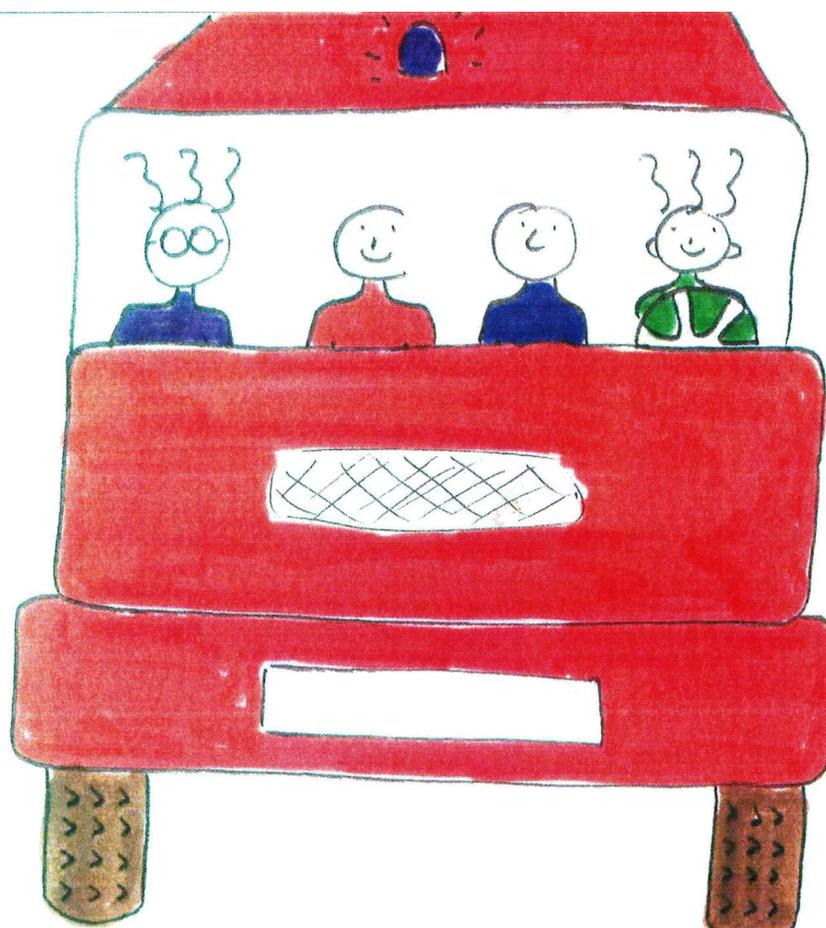
LA MALLE PÉDAGOGIQUE MÉDIA+ COMPORTE AUJOURD'HUI :

- Quatre livrets autour de la "Démarche d'accès au langage".
- Un guide à l'observation et à évaluation des compétences psychosociales dans le champ de la communication. Il est constitué d'une grille de soutien à l'observation et d'un guide d'utilisation de cette grille»
- Un lexique définissant les termes clefs du projet.

II.1. Quatre livrets de présentation de la Démarche d'accès au langage

Depuis 2016, des parents de jeunes du Centre pour Enfants Pluri-Handicapés, des professionnels de ce centre et du Centre Laplane se sont mobilisés afin de promouvoir et diffuser «la Démarche d'accès au langage ». Elle a été co-construite et enrichie au fil des années par les jeunes accueillis, leurs parents et les professionnels. Le projet de création d'une malle pédagogique comprenant des livrets a démarré en 2016.

Les deux premiers livrets déjà disponibles au début du projet Média+ ont été traduits en anglais et mis à la disposition des partenaires. Une présentation a été réalisée lors des deux jours de lancement du projet.

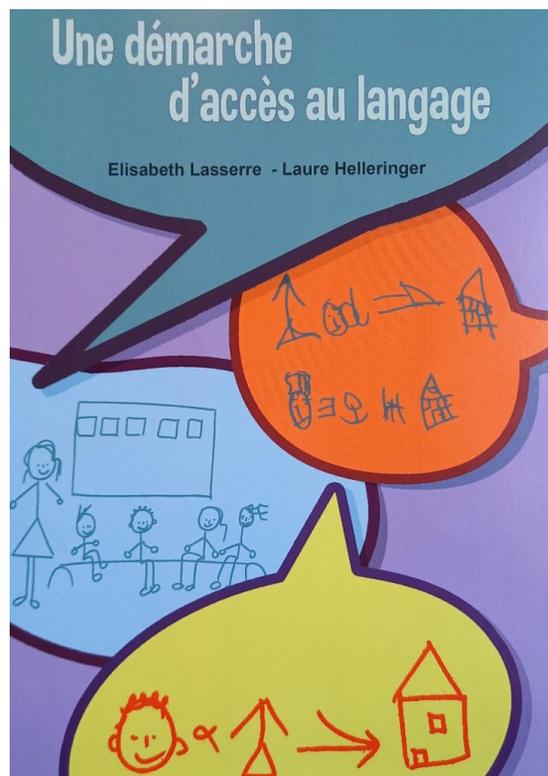


Pour compléter la malle pédagogique, deux nouveaux ouvrages ont été élaborés au cours du projet Média+ rassemblant les professionnels et des familles.

Introduction à la « Démarche d'accès au langage » :

Ce premier livret, publié en 2017 a été écrit par Elisabeth LASSERRE, neuropsychologue au Centre Laplane et Laure HELLERINGER, orthophoniste au Centre pour Enfants Pluri- Handicapés. Il introduit l'histoire et la philosophie de cette approche et en précise ses contours. Des vignettes présentant des jeunes rencontrés au cours de différentes interventions du Centre Laplane viennent illustrer le propos.

« Au-delà de la nature même des supports utilisés, l'originalité de la démarche tient avant tout au positionnement adopté par le professionnel. Celui-ci n'applique pas de façon rigide les règles d'une méthode mais recherche, au contraire, par tâtonnements, les outils et les modalités qui vont lui permettre d'accéder au monde intérieur de son interlocuteur. Pour ce faire, il doit être convaincu que celui-ci a des pensées, des rêves et des émotions à partager. Il faut même qu'il ose imaginer la nature de ces pensées et de ces émotions, qu'il en fasse part à l'enfant, quitte à se tromper. S'instaurera ainsi un dialogue qui permettra à la personne en situation de handicap d'imaginer à son tour ce que l'autre pense ».



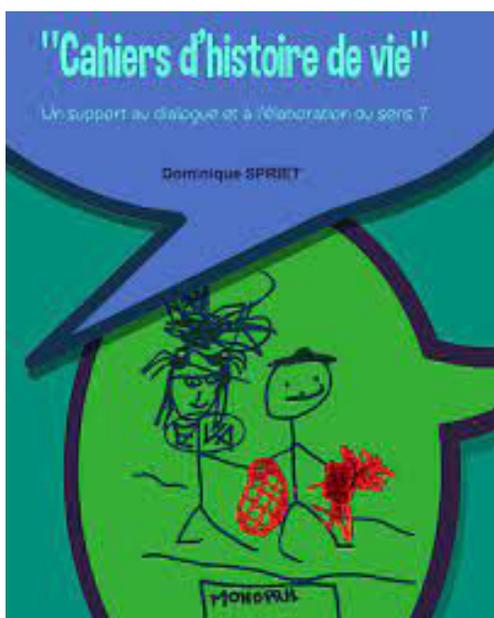
Extrait du livret d'introduction à la démarche pour l'accès au langage qui présente les principes d'action de cette approche (publié par le Centre Robert Laplane et coédité avec le Centre pour Enfants Pluri-Handicapés).

[Cliquez ici pour avoir accès au livret « Introduction à la démarche d'accès au langage en format pdf \(11Mo\) »](#)

« Cahiers d'histoire de vie »

Un support au dialogue et à l'élaboration du sens ?

Dominique SPRIET, ancienne directrice du Centre pour Enfants Pluri-Handicapés et autrice de ce second livret, met en lumière une autre facette de la "Démarche d'accès au langage" à travers l'utilisation de cahiers de vie. L'enfant en situation de handicap et son interlocuteur développent ensemble, ici et maintenant, une trace " palpable-écrite" appelée "Cahiers d'histoire de vie". Grâce à ce support, les deux partenaires sont en capacité d'approfondir une situation, la raconter, la ré-évoquer et la partager avec d'autres.



Quand on entreprend une activité quelle qu'en soit la nature - vie journalière (repas, habillement, toilette, etc.), scolaire, thérapeutique - nous avons eu tendance, pour aider l'enfant [...] à comprendre ce qu'on lui proposait, à utiliser un objet faisant partie de la situation que nous nous apprêtions à vivre.

Ces deux livrets publiés avant le démarrage du projet Média+ en 2019 ont été mis à disposition de tous les partenaires en version française et anglaise.

[Cliquez ici pour avoir accès au livret « Cahier d'histoire de vie » fichier pdf \(\(39 Mo\)](#)

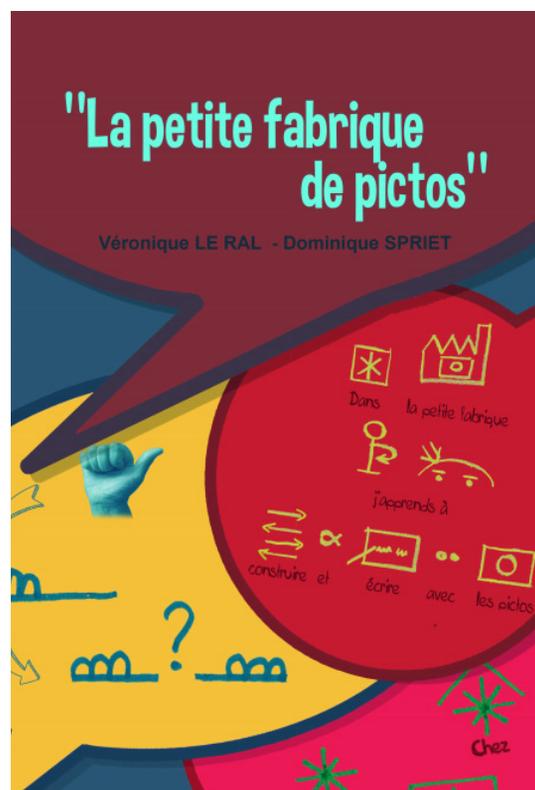
« La petite fabrique de pictos »

Un troisième livret, intitulé « La petite fabrique de pictos » est venu compléter la malle pédagogique. Il a été co-écrit par Véronique LE RAL, orthophoniste au Centre Laplane et Dominique SPRIET.

Le code pictographique élaboré au Centre pour Enfants Pluri-Handicapés, dit "Code Daviel" repose sur des bases "empiriques et artisanales". Ces pictogrammes ont émergé de l'accompagnement dans la communication d'enfants sourds ou d'enfants présentant des troubles complexes du langage.

“ Ce livret présente les principes de construction. Il fournit la liste des configurations et des classificateurs entrant dans la conception de certains pictogrammes. Un extrait du « Pictionnaire » est proposé. Dans le cadre du projet européen, l'objectif n'était pas de transmettre aux partenaires des pictogrammes mais de leur transmettre la manière dont ils pouvaient s'en inspirer pour construire les leurs.

« Les pictogrammes sont des supports adaptés, des outils qui servent dans une démarche de relation pour construire du sens. Écrits avec l'enfant, au cours d'expériences partagées, dans un contexte de narration, d'anticipation, ils sont adaptables à son niveau de représentation et de connaissance. »



[Cliquez ici pour avoir accès au livret « La petite fabrique de pictos » fichier pdf \(16 Mo\)](#)

« Paroles des familles »

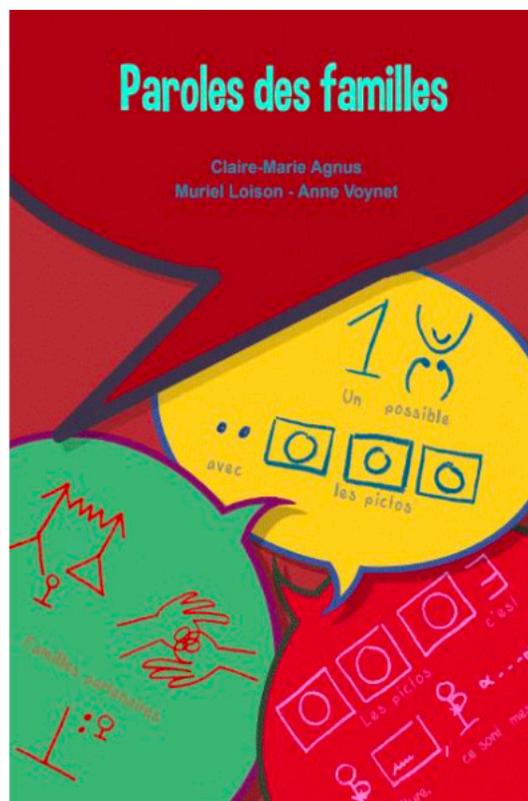
Ce dernier livret est co-écrit par Claire-Marie AGNUS et Anne VOYNET, orthophonistes au Centre LAPLANE et Muriel LOISON, maman d'un jeune adulte présentant des troubles complexes du langage. Élaboré au cours du projet Média+, il rend compte de l'expertise expérientielle des familles qui ont découvert cette démarche avec leur enfant.

Il rassemble les témoignages d'une quinzaine de familles volontaires. Celles-ci expriment avec leurs mots leur découverte de cette démarche et leur cheminement vers l'appropriation de cette façon de communiquer. A travers l'évocation de leurs expériences au quotidien, elles espèrent guider les familles qui aimeraient se lancer à leur tour.

« Il s'agit de laisser une trace écrite, de poser ainsi les choses pour que la personne en face ait le sentiment de la comprendre. »

« Maintenant, et c'est nouveau, elle nous cause »

« Le concept se construit entre ce qu'il vit et ce qu'il voit écrit en pictogrammes »



[Cliquez ici pour avoir accès au livret « Parole aux familles » fichier pdf \(16 Mo\)](#)

II.2. La grille d'observation Média+ et son guide d'utilisation

II.2.1. Cette grille a été élaborée à partir du modèle conceptuel PASS PAR. (Processus d'Accomplissement Social de Soi par l'Adaptation et la Réadaptation)

Pierre Paul LACHAPELLE et Gyslaine SAMSON SAULNIER, les deux consultants québécois du projet, ont construit leur modèle PASS-PAR à partir du modèle de Processus de Production du Handicap.

Ce modèle considère les facteurs de risques individuels et environnementaux ainsi que leur influence sur la réalisation des habitudes de vie. Pour ces auteurs, la situation de handicap n'est donc pas immuable mais est la résultante de l'interaction entre des facteurs individuels et des facteurs environnementaux.

Grille d'observation des compétences du jeune et son guide d'utilisation



Gyslaine Samson Saulier et Pierre Paul Lachapelle

**Grille d'évaluation de compétences psychosociales
du jeune accompagné, participant au projet**

Habitudes de vie, rôles et habiletés

 Cofinancé par
l'Union européenne

Le PASS-PAR : Une approche basée sur le développement des compétences

Intervenir auprès des personnes handicapées suppose que l'on s'appuie sur un cadre de référence ou un modèle conceptuel afin de définir et préciser le sens de l'action auprès d'elles. Dans une démarche de développement personnel, il est aussi essentiel qu'il y ait un engagement éclairé des personnes handicapées et de leurs proches, ainsi que des professionnels afin que tous situent leur rôle d'acteur et voient les impacts de leurs actions.

Ce modèle, conçu par les consultants-formateurs québécois Pierre Paul Lachapelle et Gyslaine Samson-Saulnier, a été développé à partir de divers travaux et écrits avec la collaboration de nombreux professionnels d'établissements médico-sociaux de différentes régions de France. Ce modèle insiste sur l'empowerment et sur le 3e déterminant du comportement humain, l'autodétermination.

Le PASS-PAR permet une meilleure compréhension du développement de la personne et de la personne handicapée, dans le développement de ses compétences favorisant :



L'établissement d'un rapport avec son environnement

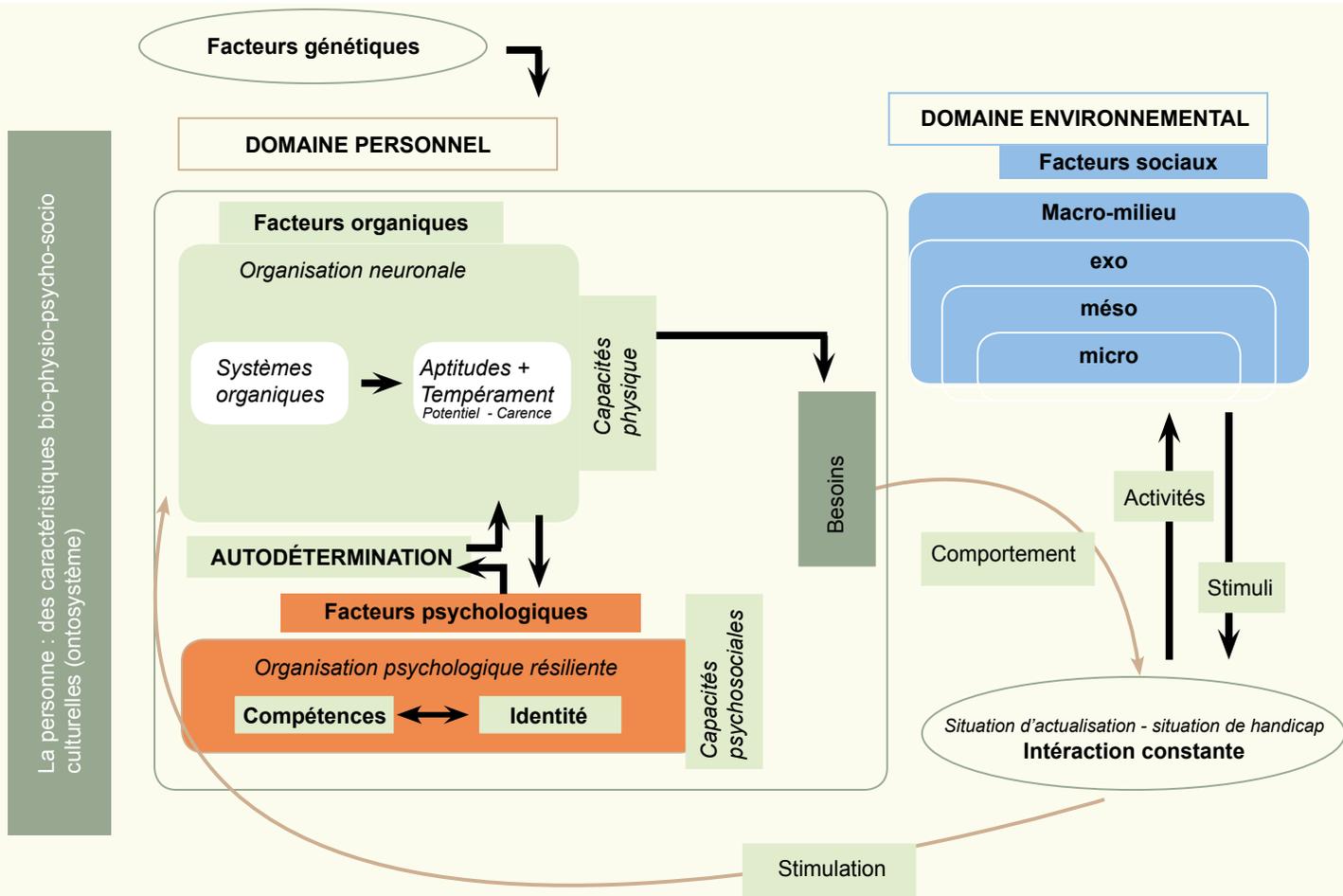


Le développement de l'autonomie dans ses habitudes de vie



L'exercice de rôles dans les différentes sphères de vie.

Schéma conceptuel PASS-PAR



Réalisés par : Gyslaine Samson Saulnier, Pierre Paul Lachapelle

LES QUATRE APPROCHES DU PASS-PAR - GRILLE D'OBSERVATION MÉDIA+

1. L'approche bio-psycho-sociale : elle implique que l'on considère trois dimensions de la personne handicapée : sa dimension biophysique, sa dimension psychologique et sa dimension sociale (ou socio-environnementale).

2. L'approche écosystémique : en intervention auprès de ces personnes, l'utilisation de moyens comme celui de PPA (projet personnalisé d'accompagnement) suppose une approche écosystémique qui tient compte de l'interaction et des impacts majeurs du micro-milieu, du méso-milieu, de l'exo-milieu et du macro-milieu dans la création, la constitution et l'évolution de la personne (ontosystème et chronosystème).

3. L'approche humaniste : elle se concentre sur l'individu-personne à la recherche de son épanouissement. Elle prend en compte les capacités physiques de la personne, les capacités du milieu à favoriser le développement de cette personne, ainsi que les capacités acquises par la personne. Elle suppose que la personne évolue et se développe, qu'elle a un pouvoir sur sa vie. L'approche humaniste vise l'empowerment de la personne.

4. L'approche par compétences : elle s'inscrit dans la perspective de l'autodétermination. La personne a développé ou acquis des capacités qui constituent un pouvoir sur ses propres comportements et sur ses activités.

Le PASS-PAR se concentre principalement sur les compétences psychosociales, qui constituent des déterminants de la santé.

Ces compétences sont au nombre de 25 ; elles se subdivisent en trois catégories :

- 6 habiletés constituant des prérequis aux habitudes de vie et à l'exercice des rôles
- 9 habitudes de vie reflétant l'autonomie de la personne
- 10 rôles favorisant la participation sociale

Liste des 25 compétences psychosociales du PASS-PAR (Lachapelle et Saulnier, décembre 2018)

Habilités

1. sensorielles et perceptives
2. motricité globale et fine
3. langagières et linguistiques
4. cognitives
5. maîtrise de soi
6. socio-affectives

Habitudes de vie

7. communication
8. déplacements
9. alimentation
10. condition physique et mentale
11. soins (*personnels + de compensation et soins de ses biens personnels*)
12. habitation
13. loisirs
14. conduites d'exploration, ludiques et créatrices
15. vie affective et sexuelle

Rôles

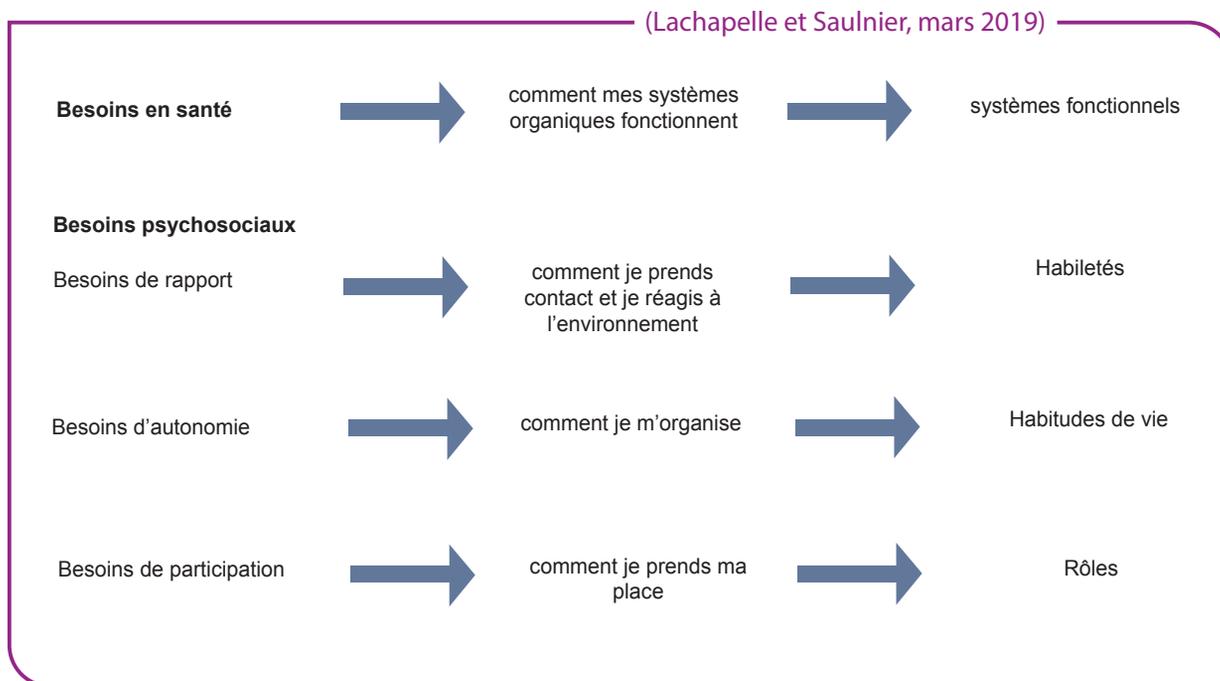
16. familiaux (*fil(s), frère, grand-père, oncle, etc.*)
17. parent (*père ou mère, beau-père, belle-mère*)
18. conjoint
19. ami
20. élève, étudiant ou stagiaire
21. travailleur
22. membre adhérent (*associations, groupes sociaux ou religieux*)
23. client (*magasinage, échange de biens ou services*)
24. participant à la vie institutionnelle
25. civiques (*économiques, politiques*)

LES BESOINS, LES OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET LES PRESTATIONS

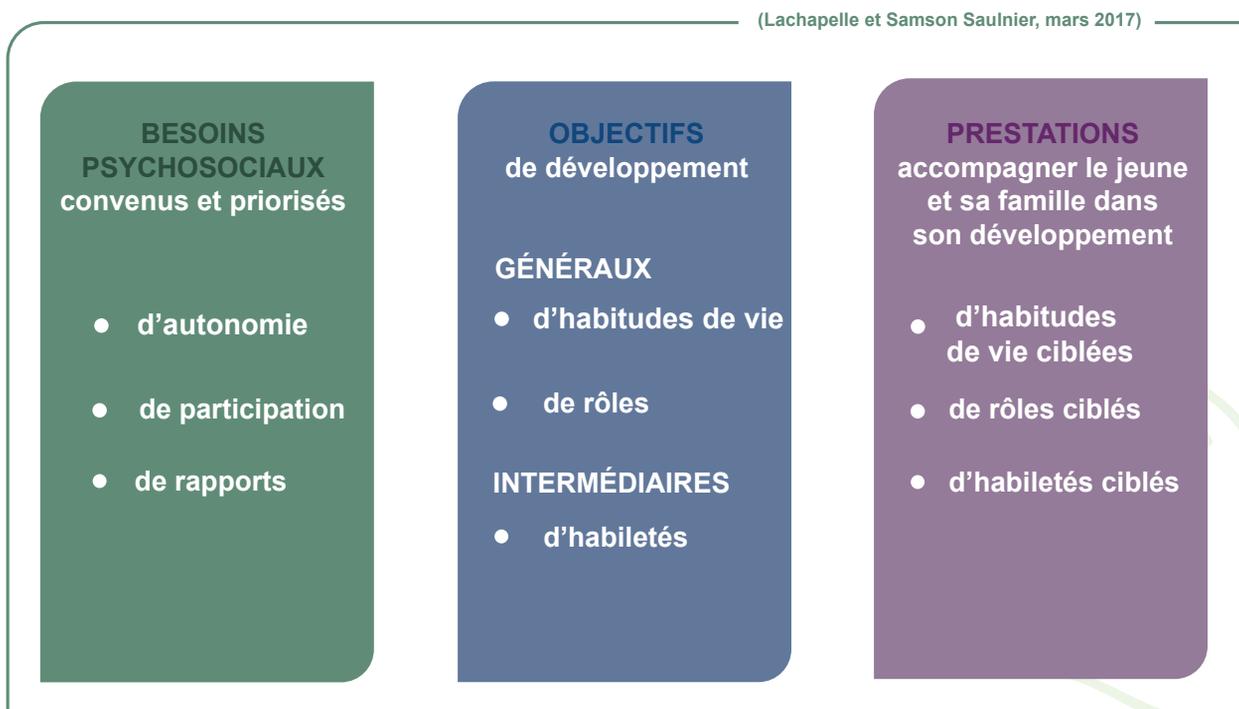
La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU précise les droits de plein épanouissement de la personne. Si on traduit ce droit en termes de besoins, il faut se référer à la pyramide de Maslow qui identifie le besoin d'accomplissement de soi (d'actualisation ou de réalisation de soi), lequel correspond au plein épanouissement, désigné par l'ONU.

Dans le PASS-PAR, le besoin d'accomplissement est défini en fonction de l'aspect psychosocial et comprend les composantes suivantes : besoins liés à l'environnement, besoins sur le plan de l'autonomie et besoins concernant l'inclusion et la participation.

Les besoins, les systèmes fonctionnels et les compétences selon le PASS-PAR



Besoins, objectifs du PPA et prestations dans l'Approche par compétences



EN RÉSUMÉ

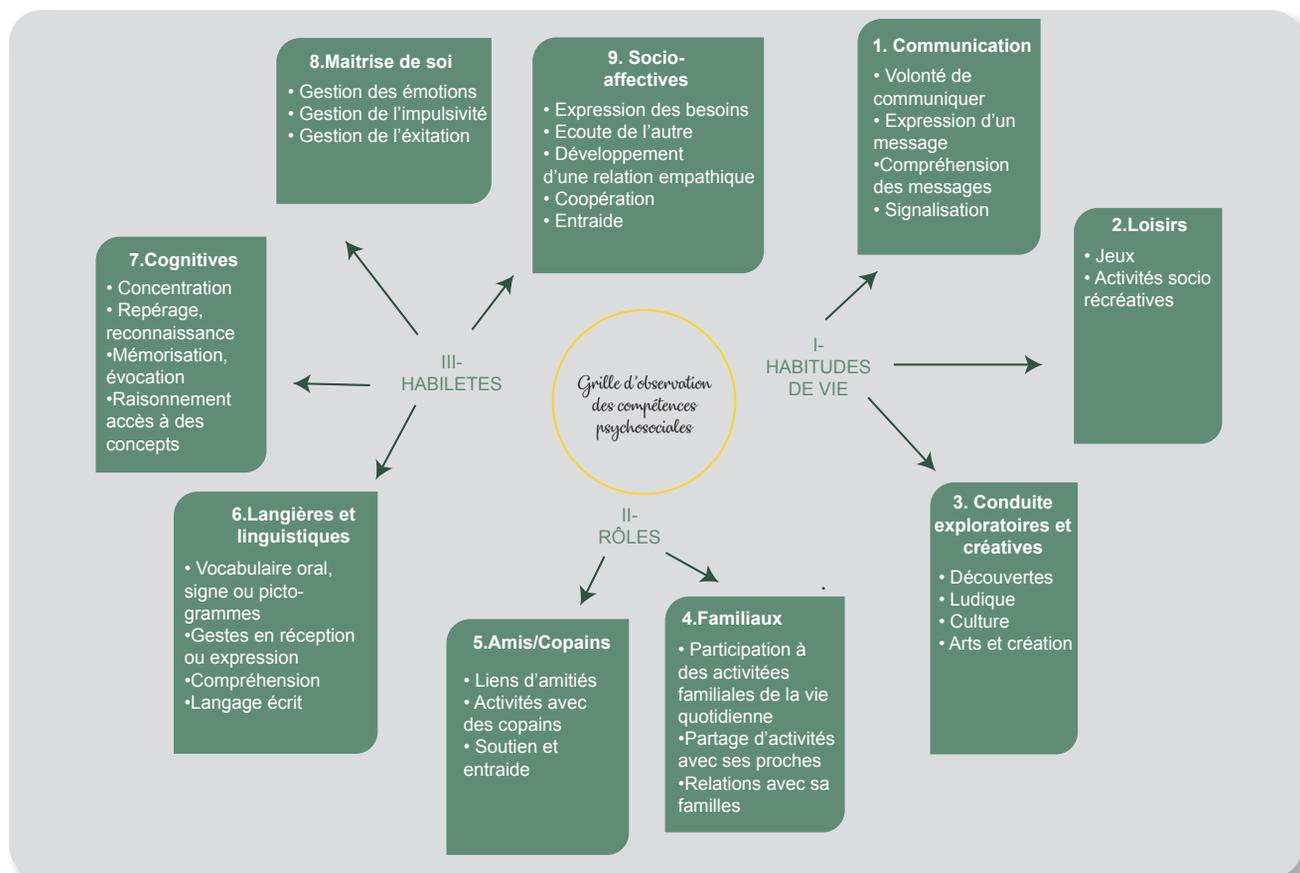
Le modèle conceptuel PASS-PAR a constitué l'assise permettant de créer une grille, afin de soutenir l'observation des professionnels. Il a été également à la base de la démarche d'évaluation des impacts du projet.

II.2.2. La grille d'observation Média+

La grille Média+ a été réalisée à partir du modèle PASS-PAR avec l'appui de ses créateurs. De nombreuses séances de travail ont été dans un premier temps nécessaires. Un groupe restreint composé des consultants québécois, de 3 référents Laplane (un pour chaque établissement partenaire) et du pilote du projet s'est constitué.

Une grille centrée sur les compétences liées à des stratégies de communication a été proposée : à l'issue de nombreux échanges, elle ne retient que 9 compétences sur les 25 existant dans le PASS-PAR.

Grille d'observation Média+



Transmission de la grille Média+ à l'ensemble des partenaires

Une conférence avec l'ensemble des établissements au Projet a été organisée à Paris, afin de présenter les éléments conceptuels du PASS-PAR.

Le prototype de la grille Média+ a été présenté en webinaire à l'ensemble des partenaires, afin que chacun puisse se l'approprier en fonction de son contexte scolaire, médico-social et culturel.

[Lien vers la présentation du PASS PAR et de la grille](#)



II.3. Un lexique

Un lexique contenant les mots clefs liés au projet a été réalisé. Il est, pour chaque partenaire, un outil de contextualisation des définitions clefs du projet. Il se reporte aux trois grands axes du projet : la “Démarche d'accès au langage”, le référentiel des compétences des professionnels et la grille d'observation Média+.

Les termes à définir ont été sélectionnés au cours d'une séance d'échanges avec l'équipe suédoise.

La confrontation des représentations de chacun des participants sur les concepts clefs que recouvrent ces termes a eu lieu lors de la rencontre transnationale à Berlin.

Par la suite, chacun des partenaires a traduit le lexique dans sa propre langue.



[Lien vers le lexique](#)



Il a été également illustré dans la langue des signes des partenaires roumains, espagnols et français (avec support vidéo). Lorsque le mot n'existait pas dans la langue des signes locale, les partenaires sourds ont procédé à un travail d'explicitation des termes dans les différentes langues des participants. Ces travaux ont débuté lors de la rencontre des professionnels sourds à Madrid. Il s'est poursuivi ensuite dans chaque pays concerné.

[lien avec les bonnes pratiques Média+ professionnels sourds](#)

Une session de formation avec des professionnels sourds s'est tenue à Madrid en avril 2022. Elle a porté sur une présentation des différents contextes de travail, ainsi que sur les différentes missions de chaque établissement. Des échanges de pratiques autour de l'utilisation de la «Démarche d'accès au langage» ont eu lieu. Des recommandations des professionnels sourds eux-mêmes concernant les besoins spécifiques de formation ont été proposées en direction de tous les professionnels sourds. Enfin, les principes clefs du projet ont été traduits et explicités en langue des signes.

CENTRO EDUCATIVO
PONCE DE LEÓN
FUNDACIÓN MONTEMADRID



Erasmus Training





III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

- III.1. Des formations expérientielles ou en situation de travail, de quoi s'agit-il ?
- III.2. La méthodologie du transfert de la démarche dans le cadre du projet Média+
- III.3. Retours d'expériences
- III.4. Conclusion concernant les retours d'expériences à Madrid et Cluj

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Le dispositif de transfert de la “Démarche d'accès au langage” est innovant : il a été construit empiriquement au fil des expériences dans différents établissements en France. Dans le contexte du projet européen, le transfert de la démarche a été l'occasion d'une capitalisation, d'un étayage supplémentaire, d'une adaptation culturelle dans les différentes organisations et une formalisation qui assurera une transférabilité.

Le transfert de la démarche aux équipes de professionnels des établissements de Madrid et de Cluj, a été réalisé au sein de chaque organisme. Deux binômes composés de professionnels du Centre Laplane ont assuré le transfert de la démarche. Une référente a été garante de tous les travaux menés avec chacun des partenaires.

Ce transfert sur le terrain, dans le quotidien des activités de la classe, a placé les professionnels en formation en situation de travail. Cette modalité est également nommée formation expérientielle. Elle consiste à former les professionnels et à conceptualiser ce transfert en le bonifiant par la confrontation aux modalités d'accompagnement développées par chaque partenaire.

Ce dispositif s'inscrit dans la durée, et se décompose en trois temps :

1. Analyse de situations individuelles d'enfants.

2. Mise en situation avec l'ensemble du groupe d'enfants et l'équipe pluridisciplinaire.

3. Formation de professionnels de l'équipe qui pourront devenir ressources afin d'assurer la pérennité de l'action au sein de l'organisation.

L'objectif est de faire monter en compétences l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de professionnels autour d'un groupe d'enfants, d'agir tant sur les compétences individuelles de chaque professionnel que sur la compétence collective du groupe pluridisciplinaire. Le transfert de la démarche vise également à amener une équipe de professionnels à devenir elle-même ressource pour d'autres équipes de l'établissement ou du territoire.

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.1.Des formations expérientielles ou en situation de travail, de quoi s'agit-il ?

Le projet Média+ s'est inspiré du modèle construit au fil des années en France tel que décrit ci-dessous. Il s'agit d'un dispositif de formation sur site qui se déroule en général sur deux à trois ans.

Cette formation est dite expérientielle.

Elle se caractérise par différentes interventions en situation de travail avec les jeunes concernés. Ces interventions en direct sont complétées, voire parfois remplacées par des analyses vidéo. La formation vise l'équipe pluridisciplinaire concernée par le groupe ou par le jeune. Elle présente l'avantage d'être en prise directe avec les préoccupations des professionnels autour d'une situation complexe. D'autres supports de formation viennent l'enrichir : présentations de diaporama, création de matériel.

Son cadrage se situe à deux niveaux :

- **Au niveau stratégique avec la direction** : objectifs, analyse des freins et des leviers, signature d'une convention de partenariat
- **Au niveau opérationnel avec le chef de service** : co-pilotage du dispositif, co-design du parcours de montée en compétences, rencontres régulières pour feed-back et élaboration de futures séquences

Elle est fondée sur deux principes fondamentaux :

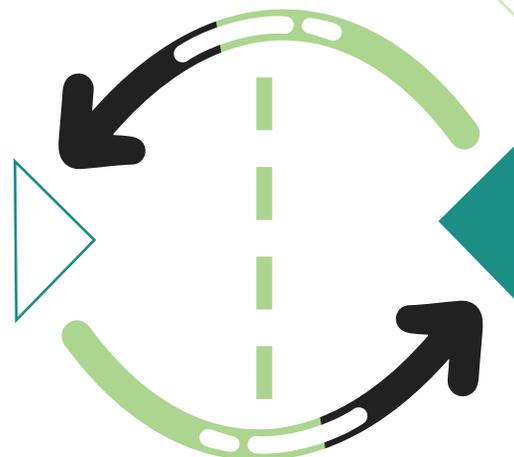
1. L'engagement de l'apprenant

Les professionnels du Centre Laplane interviennent auprès d'équipes de professionnels s'interrogeant sur les difficultés de communication qu'ils rencontrent avec un jeune. Celui-ci n'évolue pas comme attendu, tous les moyens de remédiations classiques habituellement efficaces ayant été essayés. Ces formations expérientielles ont toujours pour origine un questionnement des apprenants. L'intervention s'appuie sur leur motivation à construire ensemble des réponses à cette situation problème. La formation en situation de travail est un levier fort pour l'engagement de l'apprenant comme l'explique Bertrand Schwartz : « Un adulte n'est prêt à se former, que s'il trouve, ou s'il peut espérer trouver dans la formation qu'on lui offre, une réponse à ses problèmes, dans sa situation ». Rapport d'expérimentation AFEST juillet 2018 ANACT/ ARACT

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

2. La réflexivité de l'apprenant

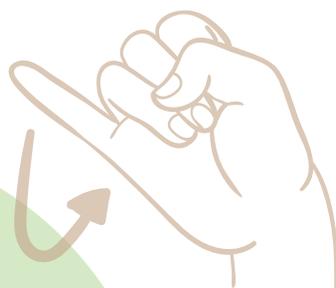
« **Les phases réflexives** ont pour objet d'utiliser à des fins pédagogiques les enseignements tirés de la situation de travail. Elles doivent permettre d'observer et d'analyser les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis de chaque mise en situation dans l'objectif de consolider et d'explicitier les apprentissages. Ces phases sont distinctes des mises en situation de travail ». Projet de décret sur l'organisation des AFEST.



Le cœur de la formation expérientielle, comme celle décrite dans l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) est décrit comme une alternance de deux types de séquences, réitérée autant de fois que nécessaire.

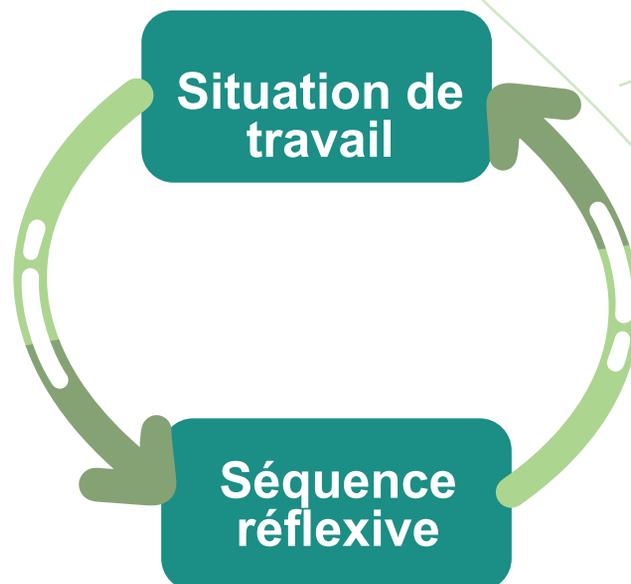
Celles-ci sont les suivantes :

- Des mises en situations sont préparées et organisées dans une visée pédagogique.
- Des phases réflexives se construisent à partir de l'analyse des adaptations et réajustements réalisés au fil de l'interaction avec les jeunes. Elles suscitent différentes prises de conscience successives qui permettent d'ancrer le changement de posture du professionnel.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Dans les formations expérientielles du Centre Laplane, la dimension originale du développement des compétences collectives est essentielle. Il s'agit de créer au sein de l'équipe pluridisciplinaire une dynamique apprenante. L'objectif recherché est de développer les compétences individuelles et collectives d'une équipe de professionnels afin de favoriser la coopération des acteurs autour de situations complexes.



« Le savoir apprendre devient une compétence collective. On apprend avec les autres et par les autres. On apprend à résoudre des problèmes complexes, à trouver des solutions innovantes, à faire face à des situations inédites en sachant travailler en pluri ou interdisciplinarité, en confrontant des points de vue ou des modes de raisonnements distincts voire divergents. La compétence collective ne deviendrait-elle pas la mère du savoir apprendre ? » Guy Le Boterf « La compétence collective résulte de la qualité des relations de coopération mises en œuvre par les professionnels d'une entreprise ou d'une organisation. Une organisation ou une entreprise ne peut être performante sans la mise en œuvre des compétences collectives. » Guy Le Boterf¹



¹ [*https://www.blog-formation-entreprise.fr/guy-le-boterf](https://www.blog-formation-entreprise.fr/guy-le-boterf)

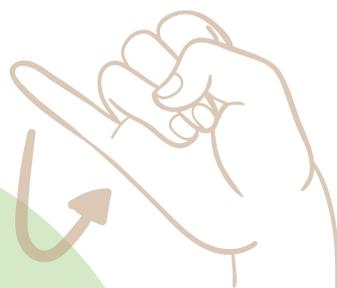
III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS



Des séances « in vivo » en interaction avec les jeunes



Des séances réflexives avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.2. La méthodologie du transfert de la démarche dans le cadre du projet Média+

L'expérimentation du transfert à deux établissements européens (en Espagne et en Roumanie,) s'est inspirée du modèle innovant développé par le Centre Laplane présenté ci-dessus.

Le cadrage a été établi préalablement avec le consortium. L'ensemble des points suivants a été présenté et discuté :



- Un coordinateur issu de chaque établissement partenaire est en lien avec le pilote du projet. Il a connaissance du planning général du projet et participe aux temps de coordination.



- Deux professionnels formateurs du Centre Laplane se déplacent dans les établissements respectifs, l'un d'entre eux étant le référent de l'action en lien étroit avec le pilote. Ils co-animent l'action de formation.



- Un planning est co-construit avant chaque déplacement.



- Un entretien en visio est prévu avant chaque déplacement dans le respect des objectifs préalablement définis avec le pilote et, quand cela est possible, avec l'ensemble de l'équipe d'accueil. Il s'agit là de convenir du contenu des séquences.



- A chaque étape du projet, chaque partenaire élabore un écrit.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.3.Retours d'expériences

Le transfert de la “Démarche d'accès au langage” a débuté avec les journées de lancement à Paris en octobre 2019. Un premier déplacement a été réalisé quelques mois après dans chaque pays. Une longue phase de travail à distance a couvert la période de contraintes sanitaires liées à la Covid. Enfin lors de la dernière année du projet Média+, les rencontres en présentiel ont pu reprendre.

Le déroulement de ce transfert se décompose en différentes phases :

-  • Lancement/ Présentation des éléments conceptuels du projet
-  • Évaluation des situations des jeunes et de leur environnement. Sélection des jeunes
-  • Introduction de la «Démarche d'accès au langage» en situation avec les jeunes
-  • Transmission de la “Démarche d'accès au langage” aux équipes et élargissement aux apprentissages

III.3.1. Présentation des éléments conceptuels lors de la journée de lancement

Une conférence regroupant les différents partenaires a été organisée à Paris, lors des premières journées de lancement afin de présenter les éléments conceptuels du projet Média+ :

- La “Démarche d'accès au langage” : présentation des livrets 1 et 2 de la malle pédagogique, traduits en anglais.
- La démarche PASS-PAR, socle de la grille d'observation des compétences des jeunes.
- Une proposition du plan de communication par le CRN, suivie d'un échange avec les partenaires afin de convenir des propositions à retenir.

Une rencontre avec chaque partenaire et un temps de visite du Centre pour Enfants Pluri- Handicapés ont été organisés.

[Lien vers la vidéo réalisée aux journées de lancement](#)

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.3.2. Choix des jeunes participant à l'expérimentation

Un premier déplacement a été organisé dans chaque pays dans l'objectif de sélectionner les jeunes susceptibles de participer au projet. Il s'agissait également d'analyser les leviers organisationnels permettant de transférer la démarche.



Le déroulement :

Jour
1

Visite de l'établissement et présentation du projet. Observation conjointe de différents groupes dans lesquels, les partenaires avaient identifié, selon leurs critères, des jeunes susceptibles de participer à l'expérimentation.

Jour
2

Observation conjointe de différents groupes. Groupe de travail sur le repérage des difficultés et description des profils des enfants. Constitution d'un groupe d'enfants pressentis pour la **“Démarche d'accès au langage”**.

Jour
3

Observation conjointe de différents groupes. Groupe de travail sur les conditions organisationnelles nécessaires pour le transfert de la démarche. Présentation de la **“Démarche d'accès au langage”** dans ses modalités et ses outils.

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

A la suite du déplacement, chaque partenaire d'accueil a produit la première partie de son livret. Il s'agit de la description de leur organisation ou institution au regard de la problématique autour de la communication adaptée.

Extrait du compte rendu de la première visite à Cluj.

“

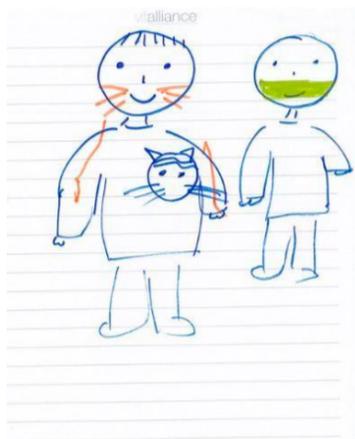
Le troisième groupe est constitué d'enfants bénéficiant d'une scolarité ordinaire.

Il apparait d'emblée que deux enfants présentent des difficultés majeures quant à la communication.

L'un est sourd profond et ne dispose pas de système de communication linguistique. Il se situe toutefois dans une réelle interaction en utilisant une mimogestualité, des supports et des désignations. Il anticipe par déduction.

L'autre enfant présente une surdité sévère. Elle est très en retrait, visiblement en très grande difficulté de compréhension du langage. Consciente qu'elle ne comprend pas ce qui est demandé, elle se renferme et regarde les autres jeunes avec inquiétude.

Afin d'entrer en relation avec elle, nous réalisons un dessin la représentant ainsi qu'un autre enfant. Elle porte un pull avec un chat en motif. Elle s'amuse de cette représentation et demande à se rajouter des moustaches de chat.

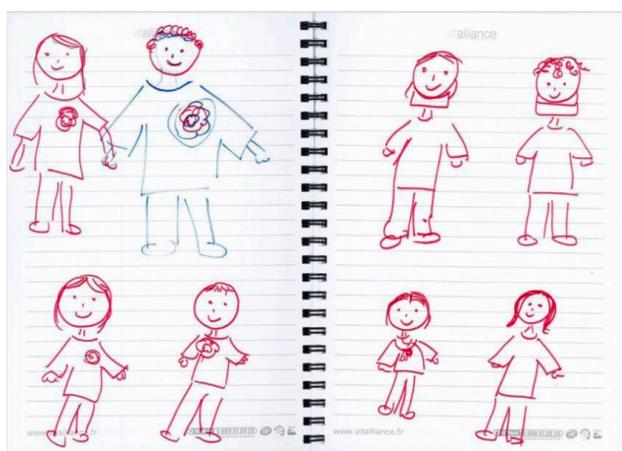


III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

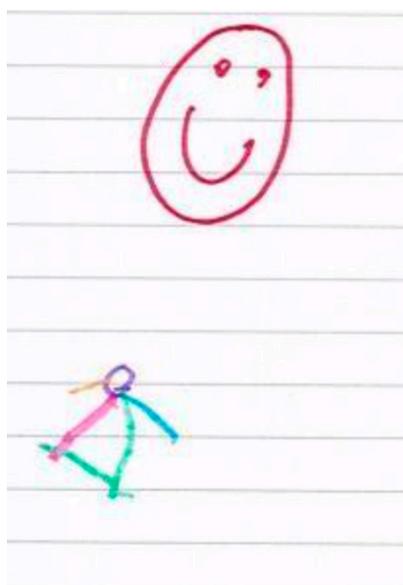
Extrait du compte rendu de la première visite à Cluj.

“

Aussitôt l'intérêt de cette enfant s'éveille. Elle participe alors à pointer les éléments pertinents pouvant personnaliser dans le dessin chaque enfant (cheveux bouclés, coiffure, vêtement...).



Elle prend d'elle-même le crayon et essaye de dessiner un personnage.



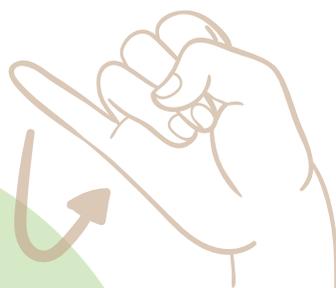
III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Lors de cette première visite, la modalité de formation en situation de travail est mise en place : des temps d'observation et d'interaction en situation quotidienne des jeunes et des professionnels alternent avec des temps d'échanges et de réflexions sur ces différentes activités. Les intervenants du Centre Laplane, expérimentés dans la transmission de la Démarche d'accès au langage, sont entrés spontanément en interaction avec les jeunes sur les différents groupes visités. L'obstacle de la langue entre le jeune et l'intervenant a très vite été dépassé grâce à l'utilisation des dessins situationnels.

NOS CONSTATS :

A Cluj comme à Madrid, l'observation conjointe de différents jeunes a permis de confronter les représentations de chacun autour des troubles associés à la surdité. En première intention les partenaires ciblaient des jeunes, qu'ils soient marqués physiquement par un handicap associé visible ou qu'ils soient identifiés par une pathologie déterminée.

Les professionnels du Centre Laplane ont attiré l'attention des partenaires vers d'autres situations de jeunes dont les troubles étaient certes moins visibles mais tout autant invalidants. Ils ont élargi la représentation des troubles associés à la surdité.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Le choix de certains enfants a pu dans un premier temps surprendre les équipes. Les difficultés de repérage de cette population sont en effet bien réelles et souvent constatées. Ainsi les troubles neurodéveloppementaux impactant le langage sont fréquemment masqués par la surdité. Il est essentiel pour ces enfants qui échappent souvent au repérage d'avoir accès précocement à des remédiations adaptées.

Les jeunes retenus ont répondu aux critères suivants :

-  • En grande difficulté de communication malgré la mise en place de remédiations classiques
-  • Ayant manifesté un intérêt pour les dessins situationnels
-  • N'ayant pas encore été préalablement exposés à des moyens de communication alternatifs

D'autres critères sont venus s'ajouter à ce choix :

-  • L'accompagnement de ces jeunes par les mêmes professionnels sur trois années successives
-  • La motivation des professionnels à participer à ce projet.
-  • A la suite de ce déplacement, il est revenu à chaque partenaire de faire le choix du groupe d'enfants et de professionnels engagés dans ce projet.

Le choix de l'équipe roumaine s'est porté sur 4 jeunes de groupes différents. Un ou deux professionnels accompagnant des jeunes ont participé au projet.

Les partenaires espagnols ont fait le choix d'un groupe d'enfants en inclusion dans une classe de maternelle. L'équipe pluridisciplinaire autour de ces enfants s'est mobilisée dans le projet.

Ainsi le transfert en situation de travail est très flexible dans sa mise en place car il s'adresse à des organisations dont les histoires et les contextes diffèrent. Il est important que chaque organisation puisse tenir son rôle de co-animation de ces formations sur site et ceci dès le choix des participants. Le but de ce transfert est de permettre aux professionnels de diffuser à leur tour cette démarche.

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.3.3. Évaluation de la situation des jeunes et de leur environnement

Cette phase d'observation et d'évaluation est essentielle dans la mise en place de la « Démarche d'accès au langage ». Elle ne s'est pas réalisée comme convenu dans ce projet du fait des contraintes sanitaires. Elle a débuté durant le premier confinement (mars 2020) et s'est prolongée jusqu'en juillet 2021. Les déplacements sur les établissements n'ont été possibles qu'à partir de septembre 2021.

Co-création de la grille d'observation Média+ entre janvier 2020 et juillet 2020

L'élaboration de la grille Media+ s'est appuyée sur le modèle PASS-PAR afin de s'adapter au public sourd avec troubles associés. Cette grille se concentre sur les compétences psychosociales en lien avec la communication.

Un groupe restreint composé des 3 référents du Centre Laplane a travaillé avec Gyslaine SAMSON SAULNIER sur l'adaptation de ce référentiel à transmettre ensuite aux établissements. La plus grande difficulté a été de s'accorder sur le vocabulaire du fait de différences culturelles et linguistiques (même si la langue commune était le français). La représentation des troubles associés à la surdit   pr  sent  s par jeunes concern  s a d     galement   tre partag  e. L'ajustement s'est effectu   au travers de nombreux   changes notamment durant la p  riode du premier confinement. Les professionnels du CentreLaplane ont r  dig   des vignettes cliniques venant illustrer les difficult  s li  es    cette population. Les consultants canadiens ont, en cons  quence, apport   des modifications    la grille initiale. Un guide a   t     labor   pour soutenir l'appropriation de la grille.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Transmission aux organisations participantes

La proposition de grille Média+ a été présentée en webinaire à l'ensemble des partenaires par Gyslaine SAMSON SAULNIER en septembre 2020. Elle a ensuite été traduite et retravaillée dans chaque pays partenaire.

Retours sur l'expérimentation de la grille d'observation Média+

La transmission de cette grille et son expérimentation se sont effectuées uniquement à distance. Les consultants Québécois soulignent le grand défi que cela représentait pour des partenaires se connaissant peu, ne parlant pas la même langue et ayant peu d'aisance avec cet outil. En effet, la grille les a amenés à modifier leurs pratiques par rapport aux évaluations habituelles. Celles-ci portent en effet essentiellement sur les troubles de la parole et investiguent peu la compréhension et les compétences sociales et psychosociales des jeunes.

Dans chaque pays la grille a été expérimentée auprès de quatre jeunes et leurs familles. La transmission de la grille s'est effectuée en deux temps afin d'amener les professionnels à une appropriation de son utilisation :

- Réflexion commune autour d'une situation choisie dans chaque équipe avec les référents du Centre Laplane et la consultante québécoise.

- Généralisation par les professionnels de chaque pays de l'utilisation de la grille aux autres situations.

Lors de ces séances de coaching à distance, les professionnels ont gagné en aisance dans l'appropriation de cette grille. Celle-ci a été un levier qui a permis d'enrichir les observations croisées en pluridisciplinarité autour de chaque jeune.

Avec les partenaires de Cluj, des séances à distance ont rassemblé de manière régulière, le groupe des professionnels, les professionnels du Centre Laplane et la consultante Québécoise. Lors de certaines séances, le jeune était également présent et interagissait avec les professionnels.

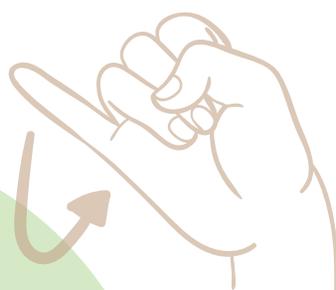


III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Les partenaires de Madrid ont complété les grilles pour chaque jeune. Les familles ont été associées aux observations. Les familles qui habitent loin du Centre ont été contactées et ont pu participer, à distance, à cette observation conjointe. L'équipe a souhaité approfondir la compréhension des troubles des jeunes comme cela avait été prévu en fin de projet.

Compte tenu de l'obligation de travailler à distance, un travail sur le diagnostic fonctionnel s'est mis en place à cette étape du projet. Il a été convenu de l'envoi de vidéos des jeunes comme support à la réflexion sur le diagnostic fonctionnel. Les séances ont été animées par les professionnels du Centre Laplane.

Ce travail a révélé l'importance d'associer des professionnels autres que ceux impliqués dans l'accompagnement des jeunes au quotidien : le médecin, la psychologue. Une dynamique de coopération pluridisciplinaire a été activée. La meilleure compréhension des troubles des jeunes a amené l'équipe à repenser le projet linguistique de ces jeunes. La modalité bilingue (langue orale et langue des signes espagnole) n'est pas suffisamment pertinente pour ces enfants. Les pictogrammes utilisés en classe ne sont pas tous compris des jeunes. Il est devenu clair pour ces professionnels qu'un travail à partir de dessins situationnels faciliterait l'accès au sens pour ces jeunes.

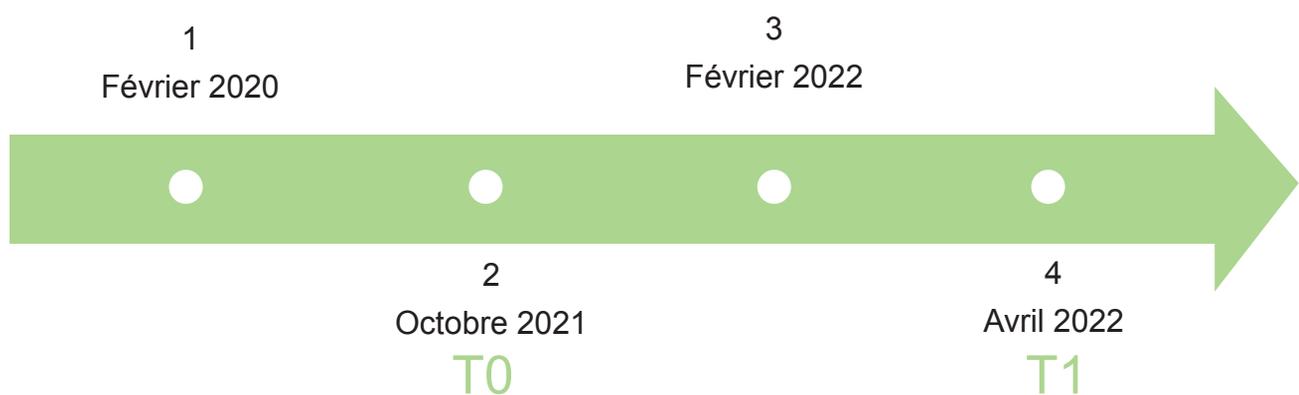


III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Les partenaires de Stockholm ont expérimenté la grille auprès de deux familles. Elle a soutenu l'observation conjointe famille-professionnels. En effet les politiques suédoises en faveur du handicap encouragent la participation sociale des personnes handicapées et leur famille. Le Centre de ressources Habilitering & Hälsa a développé un accompagnement spécifique des familles.

Mise en place de la grille d'évaluation à T0

Plusieurs séances à distance ont porté sur la priorisation de 5 compétences sur laquelle l'équipe s'est accordée. Ces compétences sont choisies pour leur pertinence en fonction de la situation de chaque enfant : choix de la famille, intuition des professionnels (qui anticipent que le jeune peut progresser sur ces compétences grâce à la « Démarche d'accès au langage »). Cette priorisation engage chacun des acteurs, y compris les parents, à soutenir le jeune dans le développement des compétences identifiées. Prenant en compte ces différents facteurs, Gyslaine SAMSON SAULNIER, la consultante Québécoise, a proposé une grille d'observation.



Démarche d'évaluation de l'impact du transfert

T0 : Grille d'évaluation initiale complétée pour chaque enfant

T1 : Grille d'évaluation finale complétée pour chaque enfant

L'écart entre T0 et T1 nous permettra d'objectiver l'impact de la démarche

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Constats

Cette période fut très particulière puisque les partenaires étaient très particulièrement mobilisés dans leur propre établissement en raison du contexte sanitaire.

Lors des séquences à distance, l'animateur a facilité les échanges dans l'équipe. Des temps de travail ont eu lieu entre chaque session. Le pilote partenaire a animé ces travaux. Cette modalité de travail, par ses répétitions, a favorisé l'évolution des pratiques, et a facilité les échanges quotidiens et le développement de la compétence collective.

Le grand investissement de Gyslaine SAMSON SAULNIER afin de faciliter l'appropriation de cette grille a été un élément essentiel à cette étape.

EN CONCLUSION

Cette grille a été un support aux échanges entre les différents partenaires. Elle a permis le changement de regard des professionnels sur les jeunes.

Enfin la grille d'observation s'adapte à des situations très différentes. Du fait de leurs missions spécifiques auprès des familles, les partenaires suédois ont utilisé cette grille comme un guide d'observation conjointe et d'échanges sur les compétences du jeune. La grille a donné de la cohérence au projet en instaurant un langage commun entre tous les participants sur le plan du vocabulaire et de la représentation.

Une première séance d'utilisation de la grille en présentiel aurait certes été préférable. Elle aurait permis de s'accorder sur les définitions et réaliser une première observation. L'accompagnement à distance s'est toutefois révélé intéressant pour l'appropriation de cette grille. Les outils de collaboration à distance mis à notre disposition aujourd'hui sont en effet très variés en complément du présentiel. Cette expérience, alternant séances en présentiel et temps à distance, nous a convaincus de sa pertinence et nous encourage à recommander cette pratique dans la transmission de la «Démarche d'accès au langage».



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

III.3.4. Transmission de la « Démarche d'accès au langage » au cours d'une formation en situation de travail

Le déroulement :

Ce module a été réparti sur trois déplacements dédiés aux activités d'apprentissages : octobre 2021 et février 2022.

La préparation du déplacement s'est effectuée en deux temps :

- Un premier temps avec le coordinateur et le référent Laplane afin d'organiser le cadre de l'ensemble des interventions et de définir les objectifs.
- Un second temps avec les deux intervenants Laplane et l'ensemble des participants afin de définir les objectifs et contenus des séquences.

Des séquences ont été décomposées en deux temps :

1. Un temps de mise en situation avec :

- Les 4 jeunes en situation ordinaire selon leur emploi du temps : en classe, en petit groupe ou en individuel lors d'une rééducation.
- Les professionnels qui animent habituellement les activités avec les jeunes
- Les deux professionnels Laplane qui observent ou agissent directement avec les jeunes.

2. Un temps de débriefing quotidien avec l'équipe pluridisciplinaire sur l'évaluation des compétences mobilisées par le ou les professionnels lors des interactions avec les enfants. L'ensemble des professionnels de l'équipe (les tuteurs en interaction sur les classes ou les professionnels qui interviennent plus ponctuellement : orthophoniste, psychologue, médecin) participe à ces moments de réflexion animés par les professionnels du Centre Laplane.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Une progression des objectifs dans le temps :

- S'appropriier les outils (dessin situationnel : savoir représenter, pictogrammes : les réaliser et les utiliser à main levée)
- Savoir utiliser ces supports dans le cadre de la « Démarche d'accès au langage » : Que représenter ? Comment choisir le fil pertinent à privilégier et à dérouler ?
- Les expérimenter dans des contextes variés
- Se questionner sur les principes sous-jacents de la démarche dans le développement de l'enfant : qu'apportent ces supports dans la construction de la pensée de l'enfant ? pour sa représentation mentale ? pour son accès au sens ?
- Mettre en lien l'intérêt de cette démarche avec la compréhension des troubles associés à la surdité
- Savoir transmettre la démarche à d'autres professionnels

Une progression de positionnement du formateur :

Lors de la première séquence, les professionnels du Centre Laplane ont été en observation active et en interaction auprès du groupe d'enfants. Puis ils ont agi directement auprès des jeunes. Ils ont animé une activité observée par les professionnels partenaires. Enfin les formateurs se sont mis en retrait afin de laisser les professionnels de l'établissement interagir seuls avec les enfants. L'objectif était effectivement d'amener progressivement les professionnels à s'approprier la

« Démarche de communication ».

Lors de temps d'analyses réflexives, les formateurs ont alterné des séquences de formation théorique avec des échanges de pratiques. Ils se sont mis peu à peu en retrait afin de susciter les échanges entre professionnels.

Une synthèse des réflexions et un bilan lors de chaque déplacement ont été réalisés avec les coordinateurs afin de définir les objectifs des déplacements ultérieurs.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Une évaluation de l'expérimentation :

Au cours de deux des rencontres transnationales (Berlin en novembre 2021 et Madrid en mai 2022) les retours de chaque partenaire sur l'expérimentation ont été présentés et ont permis de mesurer l'impact de cette formation dans les pratiques de chacun.

CONSTATS :

La transmission de la démarche s'est déroulée de manière assez différente dans chacun des deux pays.

A Madrid :



Centro Educativo concertado
PONCE DE LEÓN



CENTRO EDUCATIVO
PONCE DE LEÓN
FUNDACIÓN MONTEMADRID

Situational drawing



La formation en situation de travail s'est rapidement mise en place dans le planning des quatre jeunes en inclusion dans la classe de maternelle.

L'approche pédagogique de Ponce de León encourage la réalisation des apprentissages au cours de l'action. Du fait de la grande proximité avec l'approche expérientielle proposée, la mise en place de la « Démarche d'accès au langage » a été facilitée.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

LES PROFESSIONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

-**Les professionnels** utilisent de nombreux pictogrammes, très proches des pictogrammes proposés dans la « **Démarche d'accès au langage** ».

-**Au cours du projet Média+**, ils ont pris conscience de l'intérêt des dessins situationnels.

-**Pour certains enfants**, l'accès au sens des pictogrammes proposés n'est pas immédiat.

-**Passer par des dessins situationnels** = d'accéder à une représentation symbolique d'une situation ou d'un concept.

-**Les dessins situationnels** = importants pour mettre en évidence une séquentialité (par exemple, lors d'une activité de jardinage afin de la préparer en amont avec les jeunes.)

Cette proposition de formation a impacté l'organisation de l'établissement. Les deux enseignantes s'adressent à la classe, l'une à l'oral et l'autre en langue des signes. La nécessité de l'introduction de pictogrammes (en lien avec l'évaluation des besoins de chacun des enfants) venait questionner ce dispositif. Elle a amené une réflexion sur des aménagements possibles du projet inclusif des jeunes. La proposition a consisté à proposer des temps spécifiques pour ces quatre jeunes afin de mener une activité adaptée. Elle semblait au départ en contradiction avec le projet d'inclusion de ces jeunes. Ce temps d'accompagnement a été défini comme répondant à leurs besoins spécifiques. A terme, il devrait permettre à ces enfants d'accéder à une meilleure compréhension et participation dans le groupe classe.

Ce projet a permis d'élargir l'implication de l'équipe pluridisciplinaire à d'autres professionnels. Cette équipe s'est rassemblée de manière régulière dans le cadre du projet même en dehors de la présence des formateurs. Ces rencontres ont permis de renforcer la dynamique de cette équipe.

La « **Démarche d'accès au langage** » a été mise en place par tous les intervenants impliqués dans le projet auprès de chaque enfant de l'expérimentation. Des temps spécifiques de travail ont été réalisés avec des professionnels à leur demande. Cette cohésion et cette dynamique d'équipe ont eu un impact essentiel dans l'évolution des jeunes concernés mais également pour un autre jeune de la classe en difficulté sur le plan du langage.

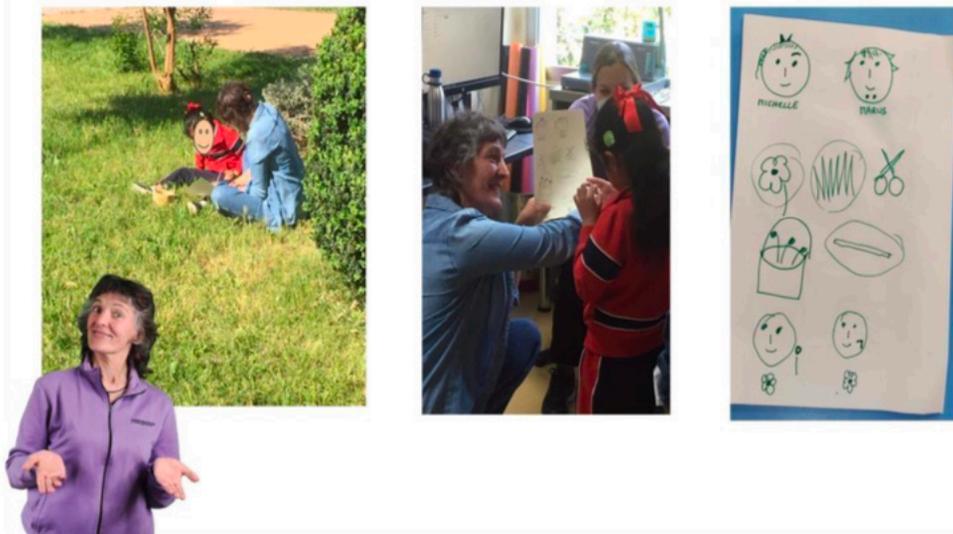


III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

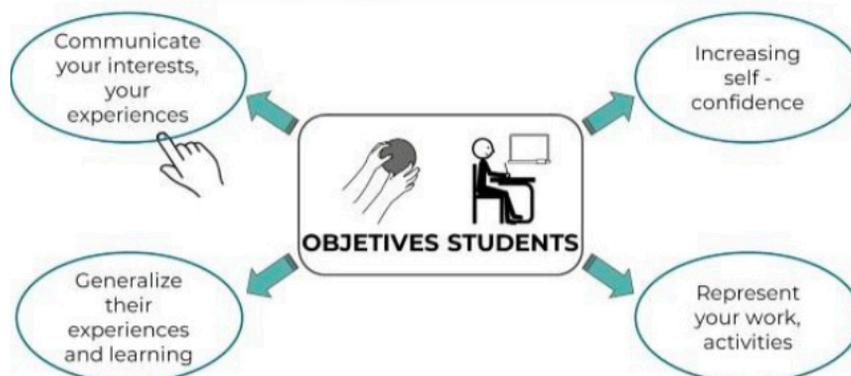
[Lien vers le livret de Madrid et PPT de présentation](#)

CENTRO EDUCATIVO
PONCE DE LEÓN
FUNDACIÓN MONTEMADRID

Initiating the use of situational drawing (PUPIL 3 YEARS)



COMMUNICATION NOTEBOOKS



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

A Cluj NAPOCA :



Les professionnels référents d'un jeune ont été détachés pour participer à des temps de formation. L'équipe montrait une très grande motivation pour la découverte de cette démarche. Peu de pictogrammes étaient utilisés avec ces jeunes, la modalité orale étant privilégiée et répondant aux attentes des familles.

Il a été convenu d'un temps de formation avec le groupe des professionnels dans un premier temps. Une présentation de la « Démarche d'accès au langage » a été réalisée incluant son histoire, ses principes et modalités d'utilisation ainsi que des vignettes présentant des situations d'utilisation de pictogrammes.

Puis des temps d'exercices pratiques ont permis de rassurer les professionnels sur le fait que les dessins situationnels n'exigent pas de compétences graphiques particulières. Des mises en situation furent l'occasion de jouer à s'exprimer de façon la plus naturelle possible sous forme de dessins illustrant un message.



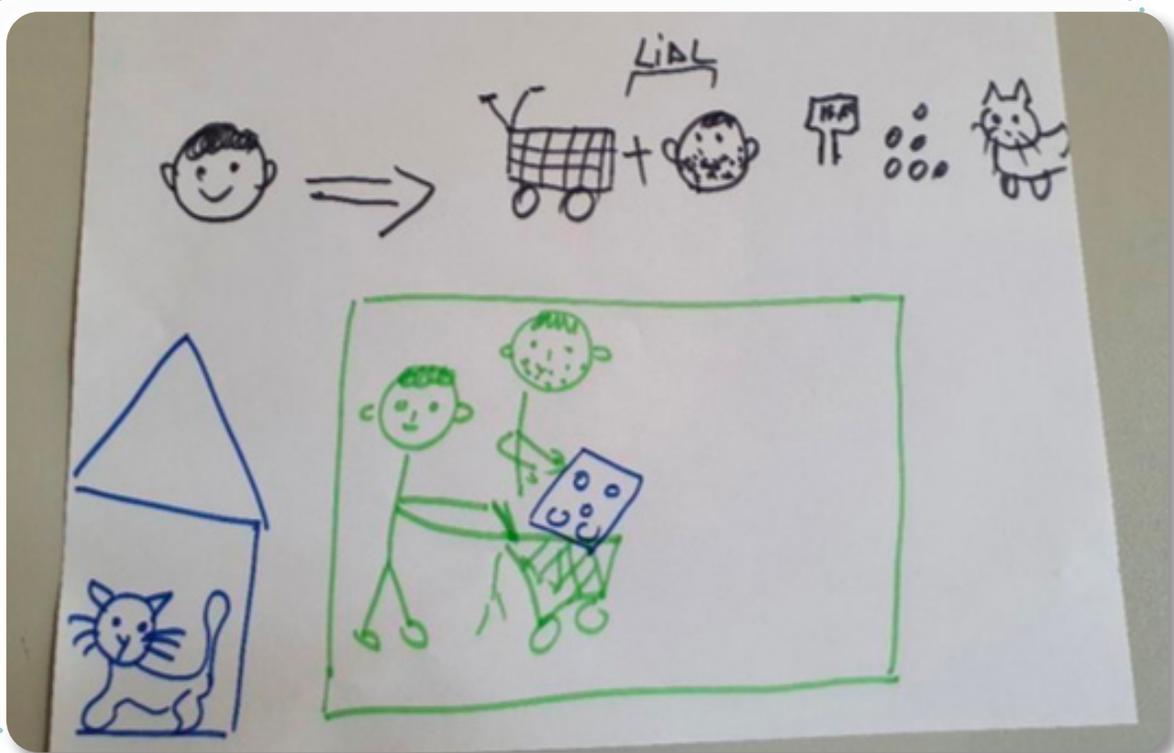
III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Des séquences en situation réelles d'échanges avec un jeune et des séquences réflexives en équipe ont ensuite été menées. A l'initiative de l'équipe de Cluj, l'ensemble des professionnels participant au projet, assistait aux séances individuelles de chaque jeune et au debriefing qui suivait. Cette organisation a permis de reprendre pour chaque séance ce qui avait bien fonctionné, ce qui aurait pu être mené différemment.

Des échanges ont permis une prise de conscience des prérequis à l'accès au sens en amont des apprentissages scolaires.

Les participants se sont vite emparés des dessins situationnels. Ces nombreuses productions réalisées entre les deux rencontres ont donné l'occasion d'approfondir les échanges entre tous les professionnels.

Le choix de jeunes appartenant à différents groupes aurait pu être un obstacle dans la diffusion de la « **Démarche d'accès au langage** ». Cependant les professionnels de l'établissement de Cluj forment une petite équipe, et chaque professionnel est amené à côtoyer les jeunes à différents moments. Cette organisation a créé une émulation des différents acteurs mobilisés.



III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

À la suite des journées de formation et en présence des référentes du Centre Laplane, les professionnels formés ont proposé une séance de dissémination de la « Démarche d'accès au langage » à un ensemble de partenaires sur le territoire. Ce temps a permis de mesurer les avancées de cette équipe dans l'appropriation de la démarche et d'approfondir certains points.

[Cliquer pour avoir accès au Livret roumain](#)



III.4. Conclusion concernant les retours d'expériences à Madrid et Cluj

Dans les deux contextes, un inventaire de toutes les utilisations possibles des dessins situationnels ou pictogrammes a été réalisé.

Les deux coordinatrices se sont montrées très engagées dans ce projet, elles se sont rendues disponibles pour tous les temps de travail à distance : débriefing, préparation, etc. Elles ont soutenu l'équipe dont elles étaient référentes dans ce projet, sur de longs temps en travail. Des échanges et la dynamique apprenante après chaque temps fort se sont fréquemment prolongés. C'est indéniablement l'un des facteurs de réussite de ce projet.

Nous pouvons convenir de la grande souplesse du dispositif de transmission de la « Démarche d'accès au langage » adapté à des contextes très différents du fait de l'organisation, de l'expérience dans l'utilisation des pictogrammes, et encore de profils très variés des jeunes. En Espagne, nous pouvons noter que ce dispositif a impulsé une dynamique d'équipe pluridisciplinaire. La configuration en Roumanie a favorisé une émulation au sein d'une communauté apprenante de professionnels.

À NOTER

Il est à noter que cette démarche a été bénéfique pour les jeunes concernés par le projet mais également pour d'autres jeunes qui y ont trouvé une aide dans les propositions d'outils spécifiques.

III- RETOURS SUR LES DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS

Ce qu'il nous faut retenir :

Nous avons décrit deux dispositifs différents, mais des invariants apparaissent.
Une modalité de formation en situation de travail ou « expérientielle » se définit ainsi.

- Un cadre est posé, il permet la structuration et la sécurisation de la coopération.
- La co-construction du dispositif de formation s'appuie sur un diagnostic partagé avec l'établissement : son histoire, son organisation, l'analyse de ses attentes et termes de développement des compétences.
- La composition d'une séquence de formation en situation de travail alterne avec une phase de mise en situation et une autre de séquence réflexive
- Des outils, support de la formation, sont créés

LES LIVRABLES SONT :



Un livret de présentation par établissement



Les productions des enfants



Les supports créés ou utilisés pour assurer le transfert de la démarche



La synthèse des différents livrets dans les établissements



La grille d'évaluation pour chaque enfant



Le lexique





IV- CONSTRUCTION D'UN DE COMPÉTENCE

- IV.1. Introduction
- IV.2. Contexte
- IV.3. Cadre théorique
- IV.4. Méthodologie
- IV.5. Participants
- IV.6. Conclusion

IV. Construction d'un référentiel de compétences

IV.1. Introduction

Le développement des compétences des jeunes en situation de handicap très entravés dans leurs échanges et ayant des besoins spécifiques sur le plan de la communication, qu'ils soient sourds avec déficiences associées ou atteints de troubles complexes du langage sans surdité, est au cœur des préoccupations des familles et des professionnels qui les accompagnent. En effet, **l'absence de moyens de communication** adaptés peut conduire à un isolement ou à l'apparition de troubles du comportement et de ce fait complexifier davantage la situation de handicap. Ce projet a l'ambition de mettre le focus sur cette population complexe, mal repérée qui nécessite une expertise spécifique et une adaptation de l'ensemble de l'entourage. Il intervient dans un contexte professionnel évoluant à la fois au niveau des concepts entourant le handicap et au niveau des structures des établissements : développement de l'inclusion, de la désinstitutionalisation, apparition de notions telles que parcours de vie, développement de nouvelles fonctions d'appui, de professionnels ressources.

Le cadre théorique axé sur les compétences est extrêmement riche, avec des ancrages théoriques très diversifiés. Cependant, nous retenons quelques définitions dont le paradigme nous permet de répondre à la spécificité de notre champ d'étude. Parmi ces définitions, nous nous appuyons sur le modèle de Guy Le Boterf (2000). Concernant les compétences dans les professions étudiées, nous nous référons aux référentiels déjà existants. Pour ce qui est de la spécificité du handicap associé et du handicap rare, nous nous basons sur les études de Fourdrignier et al. (2014) et de Dutoit (2016). Par ailleurs, afin d'explorer l'adéquation des professionnels avec leur emploi, nous utilisons les outils du PE-fit. La méthodologie retenue pour cette étude est mixte. Elle est en effet **qualitative et quantitative**. Cette approche paraît plus adaptée à la population étudiée et à l'approche exploratoire auprès des professionnels des établissements médico sociaux.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats permettent d'identifier **dix-sept méta-compétences caractéristiques** de l'accompagnement des jeunes avec handicap associé, en établissement médico-sociaux. Une discussion de ces résultats ainsi que des limites rencontrées ouvrira le débat sur les orientations à prendre dans le cadre de futures études sur les compétences. Ainsi dans ce document seront présentés tour à tour le contexte, le cadre théorique et méthodologique, les résultats obtenus et enfin les limites de la présente étude.

IV.2. Contexte

L'objectif du référentiel de compétences est à envisager comme un « guide des bonnes pratiques » et non comme un document qui nous éloignerait de la réalité du travail des professionnels et de l'accompagnement des aidants. Ainsi, nous avons souhaité être attentifs au fait que, comme le suggère Balas (2016, p.1) : « l'activité de travail est complexe, dynamique, labile et toute tentative de formalisation dans un document textuel, par exemple au moment de la rédaction d'un référentiel, entraîne aussi en partie sa dénaturation ».

IV.2.1. Objectifs du projet Media+

L'objectif principal de l'axe 3 du projet Media+ est de créer un référentiel de compétences à destination des professionnels et des aidants accompagnant des jeunes en situation de handicap et ayant des besoins spécifiques en communication. Ce référentiel pose les premiers jalons dans la construction d'un dispositif multimodal de formation en direction des professionnels et des familles utilisant une démarche de communication répondant aux besoins spécifiques de ces jeunes. En effet, un référentiel de compétences permet aux centres de formation d'ajuster leurs enseignements à destination des professionnels et des aidants, afin d'être au plus juste du travail réel que représente l'accompagnement de ce jeune public aux profils complexes. Notre objectif est de faire de ce référentiel un « instrument de développement des pratiques » (Leontiev, 1984).

Le référentiel de compétences transdisciplinaires est composé de telle sorte qu'il puisse être un outil d'amélioration, d'harmonisation et de diffusion des bonnes pratiques. Cet outil aurait vocation à créer des repères communs aux différents corps de métiers entre eux mais également entre les professionnels et les aidants.

Une formation partagée entre ces différents publics favorisera de façon indirecte le développement des compétences, le bien-être et l'autonomie de ces enfants, notamment par l'accès à la langue et à la communication.

IV.2.2. Partenaires

Parmi nos partenaires nous retrouvons pour la France, des établissements médico-sociaux (CESDA, IES, IRS), des réseaux (RFDSL, RDIF), des équipes des DIHR (ERHR, CNRHR). Concernant l'Europe, nos partenaires sont l'école Liceul Tehnologic Special pentru Deficienti de Auz Cluj-Napoca pour la Roumanie, l'école Centro Educativo Ponce de Leon à Madrid pour l'Espagne, le Comparative Research Network pour l'Allemagne et enfin le centre Habiliteringens resurscenter, Habilitering och Hälsa de Stockholm pour la Suède.

IV.2.3. Livrables du projet Media+

Les livrables à produire par l'Université Paris Cité dans le cadre de l'axe 3 du projet Media+ : **D1.1** : Protocole de recherche, fourni par UPDescartes

D2.1 : Synthèse de tous les matériaux collectés (en français et en anglais), remise par UPDescartes avec les contributions du CNR Laplane

D2.2 : Transcriptions anonymes de toutes les interviews (en français), livrées par UPDescartes avec les contributions du CNR Laplane

D2.3 : Carte globale initiale des compétences (en français et en anglais), fournie par UPDescartes avec la contribution du CNR Laplane

D3.1 : Formulaire d'enquête initiale (en français), remis par UPDescartes avec la contribution du CNR Laplane

D3.2 : Base de données (en anglais), fournie par UPDescartes avec la contribution du CNR Laplane

D3.3 : Synthèse des résultats (en anglais), remise par UPDescartes avec des contributions du CNR Laplane

D3.4 : Formulaire final d'enquête (version française), remis par UPDescartes avec la contribution du CNR Laplane

D3.5 : Carte globale des compétences ajustée (en français et en anglais), fournie par UPDescartes avec la contribution de tous les partenaires



IV.3. Cadre Théorique

IV.3.1. Approche par les compétences

Guy Le Boterf, après avoir constaté que la plupart des approches par « compétences » étaient fondées sur des additions et des classifications de compétences, a créé, dès 1994, la définition de la compétence en termes de « savoir agir avec pertinence en situation en créant et mobilisant une combinatoire de ressources variées internes et externes ». Dans ce nouveau modèle dynamique, la compétence est à considérer non pas comme un état mais comme un processus. Guy Le Boterf introduit un curseur de la compétence allant du savoir-faire (lorsqu'il s'agit de savoir exécuter une opération) au savoir-agir (lorsqu'il convient de savoir prendre des initiatives, d'arbitrer, de faire des choix, de gérer des situations complexes et événementielles). Plus tard, il complètera ce modèle en s'inspirant de l'approche en ergonomie et en clinique du travail et prend en compte, dans sa définition de « compétence » la notion de « pratique professionnelle ». Une personne peut disposer de beaucoup de compétences et ne pas se montrer compétente. Avoir des compétences est une condition nécessaire mais nullement suffisante pour être un professionnel compétent. Être compétent c'est non seulement disposer de compétences et les mobiliser, mais c'est aussi mettre en œuvre une « pratique professionnelle », c'est-à-dire « un déroulé de choix, de décisions et d'actions réellement mis en œuvre par une personne pour faire face aux exigences prescrites d'une situation » (Guy Le Boterf, 2000).

IV.3.2. PE-FIT

Le PE-Fit ou adéquation entre la personne et son environnement de travail est un questionnaire qui permet de mettre en relation différentes dimensions du travail, de la personnalité, des compétences et de la santé au travail. On trouve dans ce modèle quatre grandes échelles d'adéquation : l'adéquation personne-emploi (PJ), l'adéquation personne-organisation (PO), l'adéquation personne-groupe (PG) et l'adéquation personne-supérieur (PS).

Cette étude sur les compétences se base sur la mesure multidimensionnelle de l'adéquation de la personne à son environnement de travail (Chuang et al, 2016) en ciblant l'adéquation personne-emploi. Edwards (1991) a décrit deux conceptualisations de base de l'adéquation PJ. La première est l'adéquation entre les exigences et les capacités, dans laquelle les connaissances, les compétences et les capacités des

employés correspondent aux exigences du poste. La deuxième forme d'adéquation PJ se produit lorsque les besoins, les désirs ou les préférences des employés sont satisfaits par les emplois qu'ils occupent. Ce type d'adéquation, souvent appelé adéquation besoins-ressources ou adéquation ressources-valeurs, est au centre de diverses théories sur l'adaptation, le bien-être et la satisfaction (Caplan, 1983 ; French, Caplan, & Harrison, 1974 ; Harrison, 1978 ; Locke, 1969 ; Porter, 1961).

Les deux sous-dimensions de ce PJfit que sont Demands-abilities et Needs-supplies nous permettra de mettre en lien nos méta-compétences avec le contexte de travail. En effet, une adéquation aux exigences et aux capacités est presque exclusivement basée sur les dimensions de contenu des KSA (knowledges, skills, abilities) des individus et des exigences professionnelles ou organisationnelles. L'accent sur les besoins et les préférences des individus, peut également être considérée comme incluant les préférences en matière de valeurs, ou les types de valeurs qu'une personne souhaite avoir dans une organisation. Par exemple, la formulation du profil original de la culture organisationnelle (OCP ; O'Reilly, Chatman, & Caldwell, 1991) demande aux répondants d'indiquer les valeurs qu'ils préfèrent ou veulent dans une organisation, plutôt que leurs valeurs personnelles réelles. Ces résultats sont ensuite comparés à ceux qu'ils reçoivent de l'organisation.

Chaque type d'adéquation (PJ, PO, PG, PS) représente la compatibilité avec différents aspects de l'environnement, et il a été démontré qu'il avait des effets uniques sur le comportement.



IV.4. Méthodologie

IV.4.1. En France

Une méthodologie mixte permettra la combinaison de deux volets : un qualitatif (entretiens avec les professionnels et les aidants) et un quantitatif (dans un contexte d'anonymat complet des données recueillies) à partir d'une démarche exploratoire puis confirmatoire. Ainsi, le référentiel de compétences sera élaboré en croisant de manière structurée les données recueillies à partir de plusieurs sources d'information : (1) les données existantes, (2) des entretiens, (3) un questionnaire d'enquête.

(1) **Le recueil des données existantes** se fera en collaboration avec plusieurs structures partenaires françaises. Cette revue de la littérature portera sur les documentations internes, les rapports, l'analyse des fiches de postes et tout document nous fournissant des informations sur les politiques, les pratiques culturelles, les contraintes et les ressources organisationnelles. Cette analyse permettra également de définir un échantillon de population pour notre étude.

(2) **Des entretiens individuels** semi-structurés sont également envisagés. Des situations observées seront filmées et serviront de support soit à l'analyse collective des incidents critiques, soit à des entretiens individuels d'auto-confrontation (Theureau, 2010). La méthode des incidents critiques. Les participants à l'étude recevront à l'avance les informations sur l'étude et sur l'objectif de recherche.

(3) **Afin de valider le référentiel de compétences**, un outil d'auto-positionnement croisé au PEfit sera proposé. Les données seront recueillies via un formulaire en ligne qui sera partagé entre les établissements et les structures partenaires. Le formulaire ciblera tous les professionnels et les aidants accompagnant des personnes en situation de surdit . Les données seront analysées d'une part afin de confirmer la pertinence du référentiel de compétences et d'autre part afin d'élaborer un outil efficace d'auto-évaluation pouvant être utilisé par tous les professionnels de la santé travaillant avec des personnes sourdes et en situation de handicap rare.

NB : Le travail doctoral étant en cours des modifications méthodologiques sont susceptibles d'être apportées.

IV.4.2. En Europe

La méthodologie choisie pour l'Europe est orientée vers les ateliers de réflexion autour du référentiel. Cette méthodologie fut privilégiée suite à un atelier en France avec des professionnels experts du Centre Laplane. Cette méthodologie par atelier de réflexion permet d'obtenir des résultats en termes de discussion, de comparaison et de validation, du référentiel proposé. Elle a permis dans un premier temps aux participants de s'approprier le référentiel et dans un second temps de contextualiser ce référentiel par pays en fonction des pratiques.

IV.4.3. Déroulement des entretiens

Deux types d'entretiens furent menés. Des entretiens exploratoires avec des membres de l'équipe du Centre Laplane puis des entretiens semi directifs avec les professionnels de terrain.

Pour les entretiens exploratoires nous demandions aux participants une définition du handicap rare (surdit  et trouble du langage), ce que signifie pour eux accompagner un jeune en situation de handicap rare et quelles sont les comp tences n cessaires pour accompagner ces enfants lorsqu'on est parent, orthophoniste, psychologue, enseignant ou  ducateur.

Pour les entretiens semi directifs, nous demandions aux participants ce qu'est pour eux le handicap rare puis nous leur montrons une liste de mots. La consigne  tait la suivante : « Je vous laisserai d'abord le temps d'en prendre connaissance puis je vous demanderai de penser   une situation en lien avec un de ces th mes. Ensuite, quand vous serez pr t, je vous demanderai de me donner des d tails sur le contexte de cette situation, sur votre comportement et ses cons quences. Voici les mots : communication, adaptation, observation, empathie, cadre, comportement, relation, cr ativit , partenariat, connaissance. Je vous laisse en prendre connaissance et choisir une situation en lien avec un de ces th mes.  tes-vous pr t ? Quelle situation avez-vous choisi ? »

En complément, plusieurs rencontres – individuelles ou collectives, en présentiel ou en distanciel – se sont déroulées en France tout au long du projet avec des personnes de profils très variés comme des responsables ou des directeurs, des chefs de service, des psychomotriciens, des enseignants, des équipes relais handicaps rares (ERHR), des services de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFS) et les structures régionales d'appui et d'expertise. Elles ont permis d'apporter des éléments de nuance et de contextualiser aux méta-compétences identifiées au cours des étapes précédentes.

IV.5. Participants

IV.5.1. En France

Étude 1 : Neuf experts du CNRHR

Les professionnels interviewés font partie du Centre Laplane spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap rare. Les Centres Nationaux de Ressources ont construit une expérience particulièrement intéressante à analyser car ils « développent des stratégies d'accompagnement à la montée en compétence des établissements, sur un temps parfois long, pour transmettre des savoir-faire et travailler sur les raisons de la difficile prise en charge des personnes dans la complexité de leur situation » (Fourdrignier 2014). Au-delà d'une simple transmission, cette expertise participe d'une coopération entre les Centres Nationaux de Ressources et les établissements.

Le Centre Laplane a mené un travail de recherche sur les déficiences liées à la surdité et aux troubles du langage, plus particulièrement sur les effets de leurs combinaisons et les conséquences qui en découlent. Ainsi, l'équipe du centre a développé, ses connaissances et son expertise, puis l'a mise à disposition des personnes touchées par le handicap rare, de leurs familles et des professionnels. Pour construire ce savoir, l'équipe a mis progressivement en place une démarche clinique d'observation et d'investigation.

Neuf professionnels de l'équipe, soit l'ensemble de l'équipe de terrain, ont été interviewés. Des données socio-démographiques ont été recueillies par le biais d'un questionnaire. Ainsi nous pouvons dire que notre population se compose de huit femmes et d'un homme dont la moyenne d'âge est de 57 ans (entre 40 et 74 ans). Dans cette équipe nous trouvons quatre orthophonistes, trois psychologues, un formateur LSF et une directrice, enseignante spécialisée de formation initiale. Les professionnels qui constituent l'équipe ont intégré le Centre Laplane entre 1998 et 2019.



Lorsqu'un professionnel « rapporte son expérience, il ne le fait pas en énumérant abstraitement les savoirs, les compétences qu'elle suppose, mais en rapportant, en racontant des situations, des épisodes de sa vie et de sa pratique professionnelle où sont engagés de tels savoirs et de telles compétences » (Delory-Momberger, 2019). En l'occurrence, il s'agit ici de la compétence des professionnels du Centre Laplane à identifier les compétences.

Étude 2 : Trente-deux professionnels de terrain et aidants

Ces trente-deux professionnels se répartissent sur sept établissements et dix services. Six sont psychologues, neuf sont éducateurs, dix sont enseignants et sept sont rééducateurs (orthophonistes ou psychomotriciens).

L'étude auprès des aidants a pris du retard compte tenu des obligations RGPD et des demandes au DPO de l'université. Elle portera sur une cohorte de proches aidants défini par l'article L. 113-1-3 du Code de l'action sociale et des familles est entre autres un parent qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. Cette étude vise à interroger un échantillon de parents d'enfants en situation de handicap rare. Il s'agit de mettre en place un protocole permettant aux parents de s'exprimer sur les situations concrètes vécues dans l'accompagnement de leur enfant. Un échantillon de 4 à 8 parents résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer sera interrogé.

Étude 3 : Diffusion d'un questionnaire d'auto-positionnement dans les ESMS

Ce questionnaire vise à mettre en corrélation les données obtenues par le PE-fit avec la version française du PPEFS et il est composé d'une série de questions en lien avec la satisfaction au travail, l'épuisement émotionnel et l'intention de quitter son emploi et le référentiel de 17 méta-compétences.

IV.5.2. En Europe

Novembre 2021 : Rencontre avec les référents du projet MEDIA+

Les référents ont été mobilisés à l'occasion d'une rencontre transnationale organisée à Berlin en novembre 2021. Il s'agissait de sensibiliser l'ensemble des membres du consortium MEDIA+ aux démarches réalisées en France et aux objectifs du travail à poursuivre dans les autres pays européens. Le référentiel des 17 méta-compétences a été présenté et discuté. Une méthodologie de travail a également fait l'objet d'une discussion. Dans l'ensemble, il est ressorti la nécessité de travailler dans la langue de chaque membre afin de contextualiser au mieux les éléments subtils de chaque définition et de chaque intitulé.

Mai 2022 : Rencontres en Espagne, en Roumanie et en Suède

Dans la continuité de la rencontre transnationale organisée à Berlin en novembre 2021, il a été convenu que les membres de l'équipe de recherche de l'Université Paris Cité engagent un travail spécifique avec les autres membres du consortium en Espagne, en Roumanie et en Suède.

Compte tenu des spécificités de chaque pays, nous avons pu travailler avec des équipes qui représentent les modalités de prise en charge. Pour l'Espagne, les professionnels étaient un des tuteurs, le conseiller d'orientation ainsi qu'une enseignante. À Cluj, nous avons pu compter sur un groupe de 10 personnes maximum (5 personnes de l'établissement et 5 invités extérieurs). Des orthophonistes ont été mobilisés à Stockholm. Pour faciliter la communication entre les partenaires, des traductions préalables ont été réalisées. Des traducteurs ont également été sollicités dans chaque pays pour dynamiser les échanges et s'assurer d'une bonne cohérence dans les décisions prises.

IV.6. Conclusion

La première étude a permis d'obtenir une liste de **17 méta-compétences**. Elles ont pu être utilisées comme **un outil de dialogue** avec les professionnels en France et en Europe. En l'occurrence, les titres et les définitions proposés pour chaque méta-compétence ont pu se stabiliser. Néanmoins, des études et des démarches pour élaborer un référentiel des compétences plus opérationnel sont en cours. Au-delà du **projet MEDIA+**, nos actions vont se poursuivre. Un article scientifique est actuellement en cours de préparation et devrait être soumis dans les prochaines semaines.

Le contexte sanitaire a eu des répercussions importantes sur la mise en œuvre du projet tel qu'il fut initialement défini. La forme de certains livrables a été adaptée pour tenir compte de ces contraintes.

Une thèse de doctorat portant sur la création de ce référentiel sera soutenue par Madame Amandine VANZO en juin 2024.





V. ÉVALUATION : MESURE DE L'IMPACT DU TRANSFERT DE « LA DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE »

- V.1. Mesure de l'impact de la démarche sur l'appropriation de stratégies de communication des jeunes.
- V.2. Synthèse des résultats.
- V.3. Synthèse des résultats des sondages.

V. ÉVALUATION : MESURE DE L'IMPACT DU TRANSFERT DE « LA DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE »

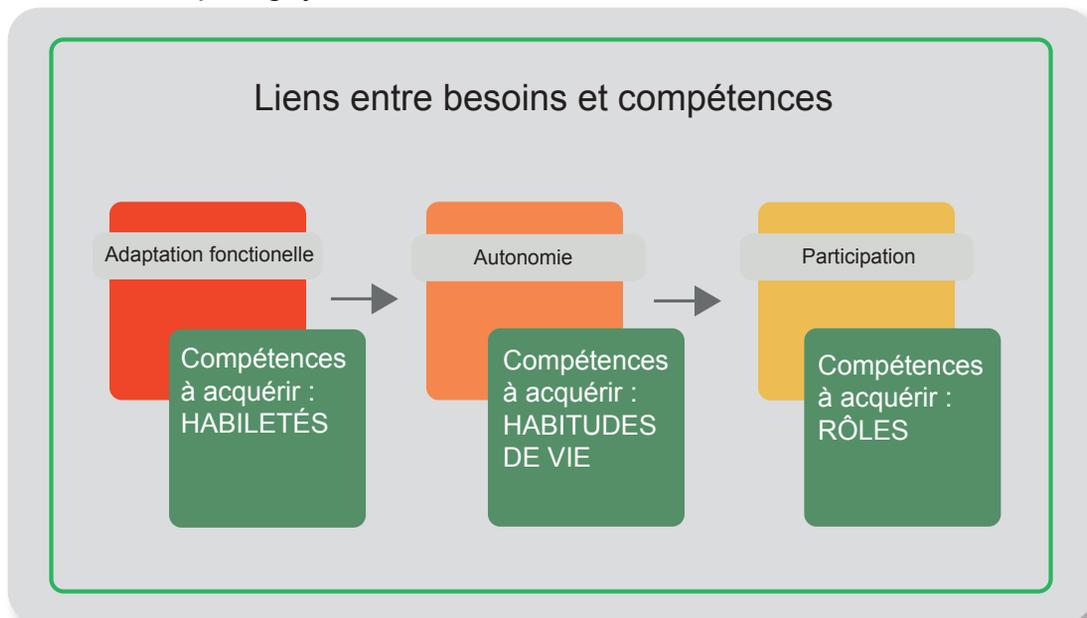
L'objectif de ce projet était d'objectiver l'efficacité du transfert de la « **Démarche d'accès au langage** ». De par notre expérience nous étions déjà convaincus de l'efficacité de cette démarche auprès des jeunes mais aussi des professionnels, des familles et des aidants. Nos observations étant essentiellement qualitatives, il paraissait intéressant de tenter de quantifier l'évolution du jeune aussi modeste soit-elle. Très vite, nous avons pris conscience des difficultés à mesurer l'impact de ce transfert. En effet, la multiplicité des acteurs et des paramètres intervenant au cours du transfert de la démarche et l'impossibilité de les isoler entre eux, rendaient cette analyse complexe. Face à cette grande complexité, nous nous sommes interrogés sur la méthodologie à suivre. Nous n'avons trouvé ni outil ni méthodologie spécifique nous permettant de mener une telle évaluation.

Il nous est apparu essentiel de mettre en évidence les bénéfices de cette démarche auprès de chaque jeune. La question que nous nous sommes posée est la suivante: Comment pourrions nous rendre visibles et objectiver les progrès réalisés par ces jeunes exposés à la « Démarche d'accès au langage » que nous proposons ? Quel dispositif nous permettrait d'évaluer le développement des compétences en stratégie de communication des jeunes ?

Nous nous sommes rapprochés de deux consultants Québécois Pierre Paul LACHAPELLE et Gyslaine SAMSON SAUNIER qui ont mis en place une démarche d'évaluation des situations de handicap s'appuyant sur une analyse écosystémique. Cette approche est le modèle conceptuel PASS-PAR. (Processus d'Accomplissement Social de Soi Par l'Adaptation et la Réadaptation). Ce modèle conceptuel reprend le modèle bio-psycho-social de l'OMS appelé Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé (CIF) et le modèle de processus de production du handicap (Modèle PPH).

La contribution particulière du modèle PASS PAR par rapport à ces deux modèles est l'étayage des facteurs psychosociaux détaillés en 25 compétences : 6 habiletés, 9 habitudes de vie et 10 rôles. Centré sur le repérage des compétences des personnes en situation de handicap et des ressources de l'environnement, le PASS-PAR « a été créé pour faire des distinctions et organiser des idées en regard de l'accompagnement que des professionnels assurent pour favoriser l'actualisation des personnes accueillies » Introduction au PASS PAR Lachapelle, P.P., Samson Saulnier, G. (2021).

Le PASS-PAR : Un cadre conceptuel pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap et de personnes âgées en contexte de vulnérabilité, fascicule A, Introduction au PASS-PAR. Repentigny : GSS Conseil.



C'est ainsi, que nous avons sollicité ces deux consultants afin qu'ils nous accompagnent dans la co-construction du processus d'évaluation du projet Média+, ancré sur le cadre conceptuel du PASS PAR.

L'évaluation globale de ce projet a donc porté sur l'évolution de chaque jeune dans son accès à la communication comme preuve :

- **Du développement de ses compétences.**
- **De la montée en compétences des acteurs interagissant avec lui**

Nous avons complété ce dispositif avec des sondages auprès des familles et des professionnels. Des productions et vidéos des jeunes viennent souligner leur plaisir et engagement dans cette démarche.

V.1. Mesure de l'impact de la démarche sur l'appropriation de stratégies de communication des jeunes

V.1.1. Cadre du dispositif d'évaluation : ses objectifs, ses stratégies d'évaluation et ses critères.

Les objectifs de l'évaluation

L'évaluation vise à mesurer l'impact de la mise en place d'une « Démarche d'accès au langage » dans le cadre du projet, sur :

- L'acquisition de l'autonomie dans le développement de la communication et du langage des jeunes, des loisirs, de l'exploration et la créativité
- La participation du jeune dans sa famille et avec des amis
- L'adaptation fonctionnelle par le développement d'habiletés langagières et linguistiques, cognitives, maîtrise de soi, socio-affectives

Les stratégies d'évaluation dans le cadre du projet

Le défi de l'évaluation était de rendre cette démarche :

- Plus objective
- Plus simple
- Plus réaliste
- Plus intégrée
- Plus adaptée aux activités de l'environnement

Critères d'évaluation du projet

Les critères convenus sont les suivants :

- **La facilité d'utilisation des outils** (dessins situationnels ou pictogrammes), par le jeune et ses proches (famille, amis, enseignants, professionnels, aidants, etc.)
(Capacité du jeune et ses proches à utiliser les outils)
- **La réponse aux besoins évolutifs** de communication du jeune par l'adaptabilité et la variété des outils
(Utilisation des outils en fonction des besoins)
- **La fréquence d'utilisation avec le jeune**
(Nombre de fois que les outils sont utilisés au cours d'une période identifiée)
- **La diversité des situations d'utilisation** (Nombre de contextes d'utilisations différents)

• **L'évaluation d'impact qui comprend :**

- o Des critères basés sur le développement de compétences psychosociales du jeune dans ses habiletés (adaptation), dans ses habitudes de vie (autonomie) et dans ses rôles (participation sociale)
- o Des modalités d'application harmonisées, rigoureuses et adaptées à chaque milieu

• **Le maintien des acquis à moyen ou long terme**

V.1.2. Les étapes de l'évaluation de la mesure de l'impact

Le déroulement de ce processus

Suite à un premier travail d'observation des compétences et difficultés des jeunes, une grille d'observation pour chaque jeune a été complétée. Un travail de réflexion en équipe s'accorde sur cinq compétences qu'il est prioritaire de développer pour chaque jeune. Une grille est proposée pour compléter cette priorisation. Une grille d'évaluation finale permettra de renseigner les évolutions observées pour chaque compétence priorisée.



Démarche d'évaluation de l'impact du transfert

T0 : Grille d'évaluation initiale complétée pour chaque enfant

T1 : Grille d'évaluation finale complétée pour chaque enfant

L'écart entre T0 et T1 nous permettra d'objectiver l'impact de la démarche

Sélection de 5 compétences

Les critères suivants guideront les professionnels pour la sélection de 5 compétences qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation de résultats :

- **Potentiel du jeune** de progresser dans les compétences observées
 - o Gain potentiel d'autonomie
 - Impact possible sur ses interactions et sa participation sociale
 - o Développement d'habiletés
- **Motivation du jeune** à être acteur dans les activités proposées
- **Possibilités d'identification de critères** observables et /ou mesurables
- **L'intérêt des proches** à s'approprier les stratégies de communication préconisées et à s'associer à l'évaluation des compétences du jeune selon la situation familiale.

Nouvelles compétences en cours de la démarche

Il faudra rester à l'affût de nouvelles compétences qui pourraient émerger au cours de la démarche et ayant un potentiel de développement. Celles-ci feront l'objet d'une évaluation et d'un suivi d'évolution au cours du projet. Elles seront intégrées au bilan final.

Bilan final des acquisitions de chaque participant

Une évaluation finale des compétences de chaque jeune a été complétée au terme du projet. Elle comprend de plus une rubrique permettant d'identifier des compétences nouvelles, non identifiées préalablement.

Les résultats de cette étape de l'évaluation finale a été consignée sur un formulaire prévu à cette fin et intégré au dossier du jeune. Chacune des compétences a été évaluée à partir de comportements observables et selon deux critères : la facilité (besoin d'une aide ou non) et la fréquence. Une échelle de mesure a permis d'en suivre l'évolution.

Extrait de la grille d'évaluation finale :

Échelle :	1	2	3	4
Selon la fréquence :	Pas encore	Quelquefois	Souvent	Presque toujours
Selon la facilité :	Avec aide constante	Avec aide pour initier	Sans aide avec effort	Sans aide facilement

V.2. Synthèse des résultats

V.2.1. Analyse des résultats concernant chaque jeune

Comme nous pouvons le constater sur cet exemple, **ces grilles permettent un étayage très fin et très personnalisé des progrès réalisés par le jeune**. Ils sont objectivés sur un plan quantitatif comme sur un plan qualitatif. La prise en compte de ces deux aspects était un point essentiel relevé **dès la construction de la grille par tous les professionnels**. Par exemple : certains jeunes ont progressé dans l'observation de ce qui lui est présenté, dans la connaissance qu'il en acquiert et dans la possibilité de reproduire et de référer à ce qu'il a appris. Ces distinctions ont été apportées dans les commentaires recueillis tout au long de la démarche d'évaluation. Le jeune a été évalué dans ses différentes situations de vie. Des exemples concrets de réussite sont précisés. Des vidéos ont été également produites, reflétant les acquis de chacun des jeunes.

Cette grille constitue donc un outil de travail de coopération en équipe pluridisciplinaire mais également avec les familles. Ces premiers résultats permettent de discuter et de poser les objectifs pour une nouvelle période. L'expérimentation ne nous a pas permis d'expérimenter ces outils sur une seconde période mais nous pouvons penser qu'une appropriation des outils sur une plus grande période bonifiera encore ces résultats.



Extrait de la grille de résultat d'une jeune (4 ans)

Elle dessine très bien et ses productions peuvent être un bon moyen de communiquer ses émotions. Elle dessine avec beaucoup de détails. Elle saisit préférentiellement l'information visuelle. Il serait bon de s'assurer de ce qu'elle comprend des émotions à travers les bandes dessinées et les dessins.

Nous avons été très surpris par son manque de compréhension et d'expression en LSE malgré son contexte familial (enfant issue d'une famille sourde). Le support visuel est très intéressant pour son expression et sa compréhension. Elle a beaucoup évolué et s'est beaucoup investie dans la LSE (Langue des signes espagnole).

Dès le début, l'une des référentes au centre LAPLANE, orthophoniste, a noté qu'elle avait des difficultés en LSE, raison pour laquelle cette situation avait été choisie. Les progrès sont évidents mais elle a encore une grande marge de progression, et le support des pictogrammes peut l'aider à comprendre ce qu'elle ne comprend pas en LSE.

Le projet lui a permis d'acquérir des stratégies de communication qui l'aident à améliorer sa confiance et son bien-être émotionnel. Nous avons découvert sa capacité à communiquer par le dessin, en ajoutant de nombreux détails. Elle a commencé à se référer, d'un jour à l'autre, aux dessins qu'elle avait elle-même réalisés et elle prend plaisir à les compléter.

Pour continuer à travailler avec elle, nous nous sommes fixés comme objectif de favoriser le développement de sa capacité à s'exprimer par les dessins situationnels. Un autre point positif, obtenu en grande partie grâce au projet Média+, est qu'elle peut se concentrer davantage. Les mouvements, de type syncinésies sur tout le corps, en attendant ou en écoutant un discours en LSE, ont été réduits. Elle fait des efforts pour suivre les discours ou les temps d'histoires en LSE. Par la suite, il serait intéressant de l'inciter à écrire une histoire en pictogrammes afin qu'elle puisse mieux la comprendre.

V.2.2. Analyse des résultats de l'ensemble des jeunes

Les résultats de l'évaluation finale donnent une photographie personnalisée de chaque jeune.

Nous constatons cependant, que les 3 grandes familles de compétences de la grille ont été l'objet d'une priorisation par les professionnels : 16 actions prioritaires concernent les habiletés, 12 concernent les habitudes de vie et l'autonomie et enfin 4 se rapportent à des rôles ou à la participation. Les différentes catégories de compétences sont également représentées.

Nous constatons que les 8 jeunes inscrits dans le cadre du projet Média + ont développé des compétences en tenant compte :

- De l'évaluation de leurs capacités en début du projet
- Du potentiel de développement propre à chacun
- De l'intérêt à progresser dans ces compétences identifiées

Ainsi, sur une base personnalisée, les compétences suivantes ont été développées, selon une intensité propre à chacun et ce, dans tous les domaines couverts par le projet.

Des progressions de l'ordre de 1 ou 2 points sur une échelle de 4 ont été observées pour chacune des compétences évaluées. Elles nous amènent à conclure que la « Démarche d'accès au langage » proposée pour ces jeunes présentant des grands défis de communication, a pu favoriser le développement :

- De **l'autonomie** en matière de communication, de loisirs et de conduites exploratoires
- Des relations et de la **participation** avec les membres de la famille ainsi qu'avec les pairs
- Des **habiletés** langagières, cognitives, socio-affectives, de maîtrise de soi.

Pour l'ensemble de ces jeunes, il a été gratifiant pour les professionnels et les aidants de partager ces constats positifs. Ce travail précis permet d'objectiver des réussites même minimales et de dégager des pistes d'amélioration. Il donne de la cohérence au travail pluridisciplinaire et impulse une dynamique avec les familles.

V.2.3. Comment peut-on interpréter ces résultats ?

Durant les derniers mois, les jeunes ont développé des compétences. Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte :

- L'efficacité de la « Démarche d'accès au langage »
- Les modalités de formation en situation de travail
- Les compétences des formateurs
- Les compétences des professionnels formés
- L'engagement de toute une équipe de professionnels
- La mobilisation des familles
- La cohérence des propositions en fonction des compétences ciblées
- La cohérence des professionnels dans les stratégies d'action
- Le management des coordinateurs dans le pilotage du projet
- La synergie de tous les acteurs autour du jeune

Il paraît difficile d'isoler chacun de ces paramètres. Une dynamique liée à l'ensemble de ces facteurs a probablement contribué au développement des compétences de chaque jeune.

Plusieurs défis relevés sont à prendre en compte dans l'interprétation des résultats.

Le planning initialement prévu a été modifié en raison de la situation sanitaire. Les partenaires ont de ce fait manqué de visibilité sur le travail à mener. Nous avons dû adapter nos modalités de travail sur les deux premières années du projet. La transmission de la grille d'observation initiale et la grille de priorisation des compétences à développer a été très perturbée par l'impossibilité de se déplacer sur site et de la mettre en place avec les professionnels et les jeunes. Cet obstacle a été contourné par la mise en place de rencontres régulières à distance. Cette modalité s'est révélée pertinente, car elle a favorisé une redondance pédagogique. Ce travail à distance mérite d'être retenu à l'avenir, il peut s'envisager en complémentarité avec une intervention en présentiel.

V.2.4. Conclusion

L'appropriation du processus d'évaluation et de ses sous-bassements (cadre conceptuel du modèle PASS-PAR) s'est faite grâce **aux différents travaux menés collectivement à chaque étape du projet, principalement à distance.**

Malgré l'obstacle de la langue, majoré par le travail à distance, **cette démarche d'évaluation a permis d'assurer une harmonisation de la communication,** des pratiques et une meilleure compréhension des enjeux du projet pour chacun des acteurs.

Cette expérimentation était ambitieuse puisqu'elle visait à la fois la co-construction de l'outil du processus d'évaluation et l'expérimentation de celui-ci. Le travail a été intensif et il a permis de construire un outil sur mesure et de l'adapter aux besoins au fur et à mesure.

Nous pouvons noter **la grande flexibilité et adaptabilité de la démarche d'évaluation** proposée. Elle a pu s'adapter à des contextes différents : langues, politiques publiques, organisations.

Cette expérimentation porte sur un nombre réduit de jeunes, il serait intéressant de la poursuivre plus largement avec d'autres jeunes et dans d'autres contextes.



V.3. Synthèse des résultats des sondages

V.3.1. Le point de vue des familles

L'évaluation du projet a été complétée par des sondages dont les résultats ont fait l'objet d'une analyse. L'ensemble des résultats se situent entre 5,0 et 10,0 pour une moyenne globale de 8,43.

La participation des familles au projet a obtenu une cote élevée.

La communication facilitée avec le jeune et sa famille est également ressortie comme un point fort.

Quant aux apprentissages d'autonomie et de participation, ils ont été variables en fonction de chaque jeune participant mais on relève pour tous des gains significatifs et ce, non seulement dans l'acquisition d'habiletés, mais également dans le développement de l'autonomie et de la participation.

Les résultats du sondage reflètent donc un impact positif de l'utilisation de stratégies de communication adaptées afin de favoriser le développement des jeunes et leur épanouissement.

Il se confirme que l'implication des familles - qui n'a pas été possible dans toutes les situations - est un facteur-clef du transfert des compétences développées par le jeune. Par l'intermédiaire de la famille, ce transfert s'intègre et se pérennise dans son milieu de vie.

Extraits de réponses des familles :

« Mon fils est davantage en interaction au quotidien et plus spécialement avec les membres de sa famille (ses cousins proches) .»

« Nous pensons que notre fils a progressé et nous commençons à introduire des pictogrammes et des dessins situationnels dans les moments où il y a de l'incompréhension. »

« A la maison toute la famille communique avec la langue des signes, et notre fille a bien progressé et participe de plus en plus aux activités avec nous. »
« *Un grand merci !* »

V.3.2. Le point de vue des professionnels

Les professionnels ont souligné que la « Démarche d'accès au langage » venait questionner leurs pratiques.

Ils ont pris conscience de la nécessité de prioriser la représentation mentale et la compréhension du jeune, quelle que soit la pression exercée par le programme scolaire.

« J'ai trouvé cette démarche intéressante car elle permet de développer les représentations mentales des jeunes. »

« J'ai trouvé l'utilisation de dessins situationnels très utile pour tous les élèves :

« Lors de la séance qui a suivi l'activité jardin, nous avons réalisé comment le jeune a construit sa pensée, quel est l'impact de sa rigidité et de sa difficulté à classer. En effet, le dessin de l'arbre qui lui a été présenté étant différent du petit arbre que nous avons planté, il ne l'avait pas identifié comme étant son arbre. »

« Une enfant s'est saisie du dessin pour expliquer une situation que sa langue des signes ne suffisait pas à exprimer. Lorsqu'elle est frustrée de ne pas pouvoir s'exprimer, le dessin lui ouvre une nouvelle voie de communication. »

- «elle a beaucoup de difficultés et nous sommes préoccupés par son évolution. Mais grâce aux pictogrammes, nous voyons qu'elle est capable de mieux comprendre ce qui se passe autour d'elle et d'avoir plus d'autonomie lorsqu'il s'agit de réaliser des activités. »



Ce transfert de la « Démarche » a également interrogé l'institution :

« L'utilisation de dessins situationnels nous amène à organiser notre pratique afin d'avoir des temps spécifiques avec les élèves. Parce que, au quotidien, nous ne pouvons pas nous asseoir avec l'élève, car nous devons nous occuper de l'ensemble du groupe. Ce système fonctionne beaucoup mieux en individuel et en petits groupes. »

Les deux équipes, celle de Cluj, comme celle de Madrid, retiennent l'intérêt de l'observation du jeune et la pertinence de la Démarche. Celle-ci fait partie de leur quotidien. Le souhait est désormais de la pratiquer plus largement et de la diffuser.

« Mes objectifs à long terme sont :

- *Mettre en œuvre la méthode au niveau des écoles maternelles et primaires.*
- *Diffuser la méthode à l'ensemble du corps enseignant. »*



V- ÉVALUATION : MESURE DE L'IMPACT DU TRANSFERT DE LA DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE

Nous n'avons pas aujourd'hui d'outil pour mesurer l'impact de la Démarche sur les professionnels et les aidants. Un questionnaire d'auto-positionnement pourra être construit à partir du référentiel de compétences réalisé. Il permettra de mesurer ainsi plus finement l'impact de la « Démarche » sur les compétences et sur les pratiques.



CONCLUSION

CONCLUSION

Arrivés au terme de ces trois années du projet Média+, nous pouvons dresser le bilan des différents bénéfices pour chaque public cible : les jeunes, les familles et les professionnels.

Dans un premier temps, les jeunes participant à l'expérimentation se sont appropriés les dessins situationnels et les pictogrammes. Ils ont développé des compétences en stratégie de communication.

Au fil du temps, leurs échanges au quotidien sont devenus plus soutenus. De ce fait, comprenant mieux ce qui leur était proposé, ils ont pris de plus en plus de plaisir à utiliser les dessins situationnels et ont gagné en confiance en eux.

Dans un futur proche, d'autres jeunes pourront bénéficier de cette approche. Le développement des compétences dans l'utilisation de stratégies de communication facilitera l'autodétermination et la participation sociale de tous.

Les familles qui ont participé au projet, se sont appropriés la « **Démarche d'accès au langage** ». Certaines utilisent les dessins situationnels au quotidien avec leur enfant. Elles ont toutes pu constater leurs progrès. Les familles disposent également d'un outil de soutien à l'observation de leur enfant.

L'équipe de Stockholm a pu montrer l'intérêt de cet outil pour les familles. Sur la base de cette observation, les échanges entre professionnels et familles se sont multipliés. Le pouvoir d'agir des familles s'en est trouvé renforcé.

Les témoignages des familles du livret « Paroles des familles » est à disposition afin de soutenir et d'enrichir leurs expériences avec leur enfant au quotidien.

A l'avenir, les compétences expérientielles des familles, comme décrites dans le Référentiel de compétences, pourront être valorisées et reconnues. De plus, une formation certifiante leur sera dédiée. Certaines familles pourront elles-mêmes contribuer à l'animation de ces formations.

Les professionnels engagés dans ce projet se sont mobilisés autour de situations complexes, ils ont coopéré à l'observation et à l'évaluation des compétences des jeunes et se sont appropriés la « **Démarche d'accès au langage** ».



CONCLUSION

Ils ont expérimenté les outils d'évaluation proposés pour mesurer les progrès des jeunes. L'évolution favorable des jeunes accroît la motivation des professionnels à étendre l'utilisation de la Démarche.

Nous avons pu constater l'impact du transfert sur l'évolution des pratiques comme sur l'organisation. Nous ne disposons pas d'outils pour évaluer l'évolution des postures et des pratiques des professionnels. Le référentiel des compétences a pour objectif d'être un « instrument de développement des pratiques » (Leontiev, 1984). Ce référentiel de compétences transdisciplinaires est composé de telle sorte qu'il puisse être un outil d'amélioration, d'harmonisation et de diffusion des bonnes pratiques.

Le travail pluridisciplinaire, a été soutenu par les directions, et s'est développé. La synergie ainsi créée a favorisé un meilleur accompagnement des jeunes concernés mais également de leurs camarades.

Les professionnels formés dans le cadre du projet disposent désormais de supports pédagogiques pour présenter eux-mêmes la « Démarche d'accès au langage ». En Espagne et en Roumanie, ils sont ressources pour sa diffusion dans leur organisation. Ils pourront également le devenir à l'échelle d'un territoire. Cette expérimentation pourra être transférée dans d'autres contextes afin de consolider sa transférabilité et d'enrichir sa modélisation.

Dans le futur, le référentiel de compétences permettra de monter un parcours de formation et de déposer un dossier de certification. Il comprendra un outil d'auto-évaluation des professionnels. Un parcours de formation sera élaboré pour conduire à leur certification.

Ce projet se veut un plaidoyer pour l'utilisation de démarches de CAA auprès des personnes concernées par Média+ mais également vers un public plus large en grande difficulté de communication. Les partenaires allemands envisagent la diffusion du livret d'introduction de la « Démarche pour l'accès au langage » auprès d'un public différent de celui du projet Média+.

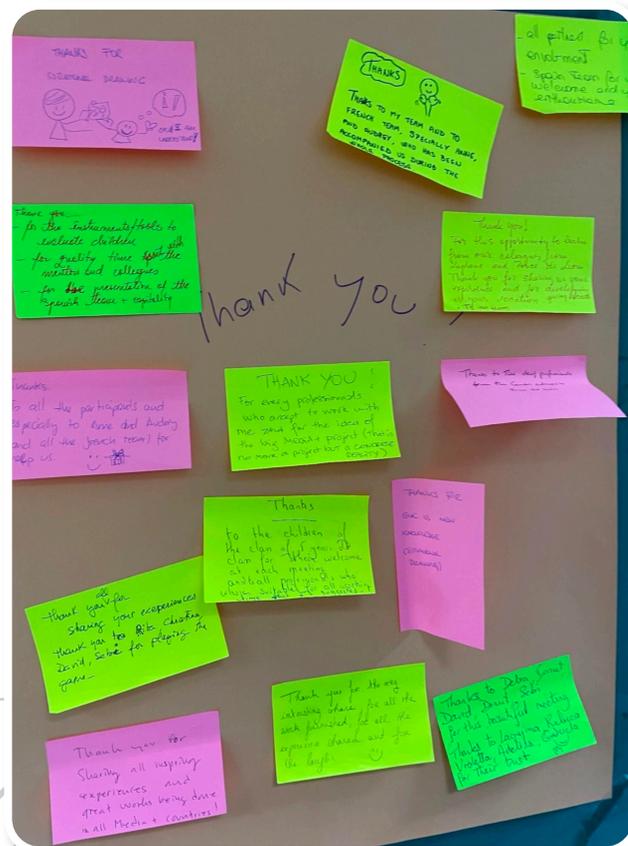


CONCLUSION

Au regard de la volonté des politiques publiques européennes d'aller vers l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap dans la société, ce projet pose la question de l'accueil en milieu ordinaire de jeunes sourds avec troubles associés. La complexité de leur situation implique d'avoir recours à une expertise rare. Comment concevoir alors une scolarisation en proximité du domicile et une expertise rare sur un territoire ? La Suède et la France ont développé la possibilité d'équipes mobiles expertes sur le territoire rattachées à des centres de ressources.

La réponse imaginée à Ponce de Leon est extrêmement inspirante car elle combine en un même lieu l'inclusion en école ordinaire et l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire indispensable pour croiser les expertises. Ces deux modèles ont retenu l'intérêt des partenaires.

Le projet se termine avec une grande satisfaction de chacun des participants. La collaboration au long de ces trois années a fondé une communauté de pratiques à l'échelle européenne. L'étape suivante pourrait être, comme cela avait déjà été annoncé, la construction d'un parcours multimodal de formation européen.



ANNEXES

1) Définition du handicap rare

[Lien vers le site internet du centre de ressources robert Laplane](#)

2) [Cliquer pour avoir accès au Livret Roumain](#)

[Lien vers le site internet Liceul Technologie Special pentru Deficienti de Auz Cluj Napoca](#)

3) [Cliquer pour avoir accès au Livret Espagnol](#)

[le site internet Centro Educativo Ponce De Leon à Madrid](#)

4) [Cliquez pour avoir accès au Livret Suédois](#)

[Le site internet Habilitering & Hälsa à Stockholm](#)

5) [Lien vers le site Laplane](#)

6) [Lien vers le site du Comparative Research Network Berlin](#)

Le site internet

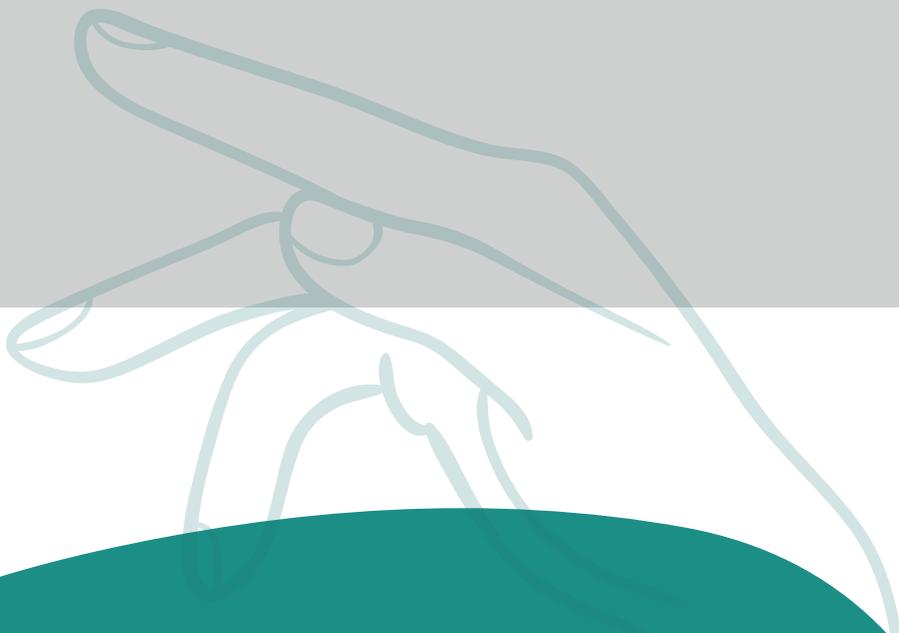
7) [Lien vers le site du labo La pea](#)

site internet de l'université de Paris

8) [Lien vers le lexique](#)

9) [lien avec les bonnes pratiques Média+ professionnels sourds](#)

10) [lien vers la vidéo réalisée aux journées de lancement site Laplane](#)



Labellisation Erasmus « Bonne pratique »

Courrier de l'agence Erasmus : Labellisation du projet « Bonne pratique »



GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS
PARTENAIRES D ACTION SOCIALE
François BERNARD
BAT. D, 2EME ETAGE, 87 RUE DU MOLINEL
59700 MARCQ EN BAROEUL
Bordeaux, le 15/02/2023

Code projet : 2019-1-FR01-KA202-063197
Objet : Labellisation de votre projet  **BONNE PRATIQUE**
Suivi par : Anne-Laure CHAMPAGNAC - anne-laure.champagnac@agence-erasmus.fr
Pièce jointe : Logo "Bonne pratique"

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la clôture de votre convention de subvention 2019-1-FR01-KA202-063197, l'Agence a procédé à l'évaluation qualitative de votre rapport final ainsi qu'à la vérification de votre gestion financière. Cette évaluation finale a été réalisée sur la base de critères définis par la Commission européenne portant sur la pertinence, la qualité générale de mise en œuvre, l'impact et la diffusion des résultats du projet.

Votre projet présente une mise en œuvre et des résultats de haute qualité.

J'ai ainsi l'honneur de vous annoncer que votre projet européen de partenariat intitulé « Media+: démarche d'accès à la communication et au langage » est sélectionné comme un exemple de bonne pratique. Nous vous invitons à y faire désormais référence dans toute communication liée à votre projet européen et utiliser le logo mis à votre disposition en annexe de la présente notification.

Cette sélection pourra susciter au niveau de l'Agence tout comme au niveau de la Commission européenne des sollicitations particulières (témoignages, interventions ou publications, recueils de projets, prix) dans le cadre d'actions de valorisation spécifiques liées à la mise en œuvre et/ou aux résultats de projets européens Erasmus +. De plus, cette mention distinctive apparaît sur l'espace public de votre projet référencé sur la plateforme européenne de valorisation des résultats de projets Erasmus + (E+PRP).

Nous tenons à vous féliciter chaleureusement et à vous remercier pour votre engagement de haute qualité dans le programme européen Erasmus + d'éducation et de formation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé d'éventuelles diffusions qui seront faites sur votre projet.

Nous vous souhaitons plein succès dans la suite de vos activités.

Nelly FESSEAU
Directrice

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs à ce projet.

Les enfants qui ont participé au projet, sourds et/ou avec des troubles associés, et leurs familles dans les organisations partenaires espagnoles, roumaines et suédoises.

Les professionnels des équipes de tous les partenaires du consortium et les directions de ces organisations.

Les treize professionnels sourds espagnols et français qui se sont réunis à Madrid en avril 2022 pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et leur accès à la formation.

D'autres jeunes des établissements qui ont participé à certaines activités proposées dans le cadre du projet.

Les 35 professionnels interviewés par Amandine VANZO, doctorante, dans les établissements spécialisés en France et à l'étranger pour l'élaboration du référentiel de compétences.

Les jeunes et professionnels du Centre pour enfants Pluri-Handicapés à Paris pour leur accueil durant les journées de lancement du projet.

Les familles qui ont témoigné dans le livret "Paroles des familles" et Muriel LOISON co-auteurice de ce livret .

